

www.levens.fr

INFOS LEVENS



Journal municipal d'information de Levens



Printemps 2026

Pour faciliter le stationnement et améliorer la rotation des véhicules, la zone bleue est en place dans plusieurs secteurs de la commune.

Rappel des règles :

Stationnement gratuit mais limité dans le temps.
Disque de stationnement obligatoire à apposer sur le tableau de bord.
Durée de stationnement précisée sur les panneaux en fonction des emplacements.

Objectif :

Permettre à chacun de trouver une place plus facilement en centre-ville.

Attention :

En cas de non-respect du temps imparti, une verbalisation peut être appliquée.

Merci à tous pour votre coopération !



Le disque bleu est **obligatoire du lundi au vendredi**
(9h – 19h) sauf week-end et jours fériés,
pour un stationnement **limité à 1h30**



Pour tout renseignement et inscription :

Conservatoire tél : 04 93 83 60 40

email : contact@cdm06.fr

CONSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE
DES ALPES-MARITIMES
LEVENS

Batterie
Guitare
Orgue, Piano
Trompette
Violon
Formation musicale



Mairie de Levens

•Accueil du public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*

•Accueil du public
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 8h15 à 11h15



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...

Agence du Moyen Pays REGIE EAU D'AZUR

Adresse

2458, route de la zone artisanale de la Grave 06510 CARROS

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Téléphone

09 69 36 05 06

(du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h)

Depuis l'étranger : +33 4 93 96 10 82

En dehors de ces heures, en cas d'urgence, vous devez utiliser ces mêmes numéros de téléphone 7j/7 - 24h/24

Nous écrire

REGIE EAU D'AZUR TSA 91114

06209 NICE CEDEX 3



SOMMAIRE

- L'Edito page 4
- La Vie communale page 6
- Le Développement économique page 16
- Le C.C.A.S page 20
- La Bibliothèque page 25
- La Maison Des Jeunes page 27
- L'Education page 28
- Le Centre de Loisirs page 31
- La Ludothèque page 33
- Les Sports & Associations page 34
- Le Comité des Fêtes page 41
- Les Travaux page 44
- Le Conseil municipal page 46
- La Culture page 49
- Les Evènements en images page 54
- L'Etat Civil page 57
- Les Hommages page 56
- L'Agenda page 59
- Parole à l'opposition page 61
- La pause gourmande page 62

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie, celle-ci est gratuite pour les particuliers.

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:

www.nicecotedazur.org/environnement

ATTENTION !!
DÉPÔTS SAUVAGES
INTERDITS

Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€





Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

Je souhaite tout d'abord vous exprimer ma sincère gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée lors des dernières élections municipales. Votre soutien est un véritable encouragement à poursuivre notre engagement pour le bien-être de notre commune.

Les résultats de ce scrutin témoignent de notre dynamisme collectif et de l'importance de la participation citoyenne. Chaque voix compte et je suis fier de constater l'engagement de chacune et chacun d'entre vous dans les débats qui façonnent notre avenir commun.

Nous faisons face à des défis majeurs, qu'il s'agisse de la transition écologique, de l'amélioration de nos infrastructures ou encore du soutien aux initiatives culturelles et sociales.

Je tiens à remercier l'équipe municipale précédente engagée au service de toutes et tous. Beaucoup d'évènements retracés dans ce numéro d'Infos Levens ont été menés et se sont déroulés sous son impulsion.

La nouvelle majorité que vous avez choisie s'engage, elle aussi, à reprendre le flambeau, à travailler pour trouver des solutions innovantes et adaptées à nos besoins.

Nous continuerons à soutenir nos associations locales qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique de notre territoire parce que la culture et le sport renforcent le lien social et l'identité de notre commune. Je suis convaincu qu'ensemble, avec votre engagement et votre enthousiasme, nous pouvons faire de notre village, un modèle de progrès et de solidarité. Chaque projet est l'occasion de renforcer notre communauté et de faire en sorte que chacun se sente chez soi dans notre belle commune.

Dans ce cadre, je suis ravi de vous présenter ce numéro de notre journal municipal, véritable reflet de la vie de Levens. Ce bulletin est bien plus qu'un simple support d'information ; il retrace nos événements passés, met en lumière les initiatives locales et annonce les projets et événements à venir. Il témoigne de l'engagement de chacune et chacun d'entre vous, des associations et des acteurs locaux qui contribuent à l'animation de notre territoire.

Vous pourrez y découvrir les temps forts de ces derniers mois, tels que les manifestations culturelles, les événements sportifs et les projets qui ont rythmé notre vie. Ce journal est comme une fenêtre ouverte sur Levens.

Je vous encourage à le parcourir attentivement et à vous impliquer dans les projets qui vous tiennent à cœur. Chacun d'eux contribue à faire de notre commune, un lieu où il fait bon vivre et votre engagement est essentiel pour leur succès.

Merci encore pour votre confiance : toute mon équipe, déjà mise au travail, est impatiente de collaborer avec vous pour écrire, ensemble, le prochain chapitre de notre histoire.

Bonne lecture à toutes et tous.

Antoine Veran, votre maire.

Les élus du Conseil Municipal



Antoine VERAN



Michèle CASTELLS



Nicolas BRAQUET



Ghislaine BICINI



Roger MAJDALANI



Ghislaine ERNST



Monique DEGRANDI



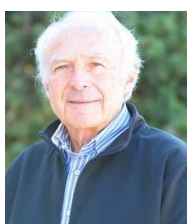
Eric GIRARD



Yan VERAN



Danièle TACCONI



Georges REVERTE



Evelyne ABEL DIT
DELAMARQUE



Gérard MARIIGNANE



Jeanne PLANEL



Laurence
LASSOUQUE



Claude MENEVAUT



Dominique
BROSSARD



Alexandre ROMEO



Eric BERNIGAUD



Gilles MAIGNANT



Olivia VITETTA



Mickaël ROSA



Valérie BARDY



Caroline GRICOURT



Luca BOULZAMATE

LE GROUPE D'OPPOSITION

Maïmouna BONNEFOND

Geneviève CUNY

Robert TOMBAKDJIAN

David KOREN

Bornes de recharge : respectons les emplacements dédiés.

Les places équipées de bornes de recharge électrique sont réservées exclusivement aux véhicules électriques ou hybrides rechargeables, pendant le temps de recharge.

Des véhicules thermiques stationnent régulièrement sur ces emplacements, empêchant ainsi les usagers concernés de recharger leur véhicule.

Pourquoi est-ce important ?

- Ces places ne sont pas de simples stationnements
- Elles permettent aux conducteurs de véhicules électriques de se déplacer sereinement
- Le respect de ces zones favorise une mobilité plus durable

Les bons comportements à adopter

- Ne pas stationner sur une place avec borne si votre véhicule ne peut pas se recharger
- Libérer la place une fois la recharge terminée
- Signaler toute occupation abusive si nécessaire

Merci à chacun pour son civisme et sa coopération. Ensemble, contribuons à un partage responsable de l'espace public.



Nouveaux espaces d'affichage

Afin de garder des espaces propres et agréables pour tous, des panneaux dédiés ont été installés dans l'ascenseur (portes et cabine).

- Ces supports sont désormais les seuls endroits autorisés pour afficher vos informations : événements, annonces, communications, etc.
- Merci de ne plus coller d'affiches sur les vitres, les montants ou toute autre surface.

Important : chaque affiche doit être retirée par la personne qui l'a installée une fois l'évènement passé.

Merci à tous pour votre coopération et votre respect des espaces communs .



De plus, de nouveaux espaces d'affichages ont été installés.

Place des Anciens Combattants - La Colline, en face l'entrée du Restaurant la Piscine
Avenue Charles David - Espace salle sous crèche / entrée école primaire Saint Roch / Entrée garderie
Ecole Maternelle Les Oliviers
Avenue du Général de Gaulle - Rond point du stade
Place A. ICART - Quartier Sainte Claire
Allée du Château - Quartier Laval - zone conteneurs enterrés
Chemin de la Gorghetta (entrée du Chemin)
Chapelle Saint Antoine de Siga - Route de Saint Blaise
Parking de la Pharmacie - Plan du Var

Départ à la retraite

Un moment fort en émotion lors du pot de départ à la retraite d'Odile Maltese et Sylvie Castelli, deux de nos Atsem qui ont travaillé au sein de la collectivité pendant de nombreuses années.

Monsieur le Maire a pu les remercier pour leur travail, leur dévouement auprès de nos petits Levensois, en rappelant combien ce métier d'ATSEM est important.

Leur bienveillance, leur patience, leur douceur et leur empathie, toutes ces qualités qui permettent de rassurer, consoler, accompagner les enfants au quotidien sont des éléments essentiels à l'épanouissement de nos petits.

Belle continuation et belle retraite !



InfoMob bus itinérant Agis06. Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ou vos droits ?

L'équipe de l'Info Mob est là pour vous tous les 2e et 4e mardis du mois de 10h à 12h Place de la République.

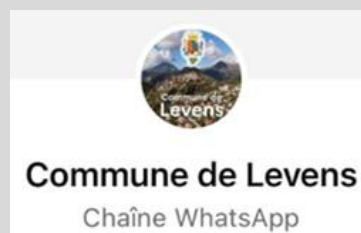
Elle vous conseille, vous oriente et vous accompagne gratuitement !

- Aide numérique
- Démarches en ligne
- Informations Jeunesse
- Orientation-Job-Logement

savoir + <https://www.agis06.fr/infomob-bus-itinerant/>



Une communication plus accessible et interactive
La chaîne WhatsApp de la commune de Levens offre ainsi un accès rapide et direct à des informations essentielles telles que les alertes d'urgence, les annonces municipales, les événements locaux et bien plus encore (tout en conservant un complet anonymat de l'abonné).



Point sur La Maison de Santé pluriprofessionnelle.



Première réunion de chantier . Mardi 24 février

ET MAINTENANT ?

Les travaux ont enfin débuté, pour une livraison annoncée début 2028.



Devenir « GARDE PARTICULIER »

Les chasseurs, à l'initiative de la Société de Chasse Saint-Hubert de Levens se sont réunis à l'Auditorium, pour une journée pédagogique de formation sous l'autorité du Commandant Louis Bernard, Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité, spécialisé « Nature ».

Au programme :

- Rappel juridique et modification de la loi sur la biodiversité, l'organisation de battues et la garderie privée
- Informations sur comment devenir « garde particulier » : missions et formations
- Organisation de battues administratives et de tirs de défense contre le loup

A cette occasion, M le Maire Antoine Veran entouré de Michèle Castells, 1ère adjointe, de Jean-Claude Ghiran, alors adjoint délégué à la Chasse, de Jean-Michel Maurel, alors maire de Duranus, de M Hervé Bailet, Président de la Société de Chasse St Hubert de Levens, de M Stéphane Erbosi, Président des Gardes particuliers a remis à M Louis Bernard la Médaille d'Honneur de Levens pour Services rendus à la Commune dans le cadre des Formations et des Interventions menées dans l'intérêt de notre territoire.



ENCOMBRANTS
COMMENT S'EN DÉBARRASSER

Enlèvement gratuit
en appelant au 39 06
ou dans les 13
déchettes de la Métropole

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants ?
Leur enlèvement est gratuit sur rendez-vous en appelant le 3906.
Déposer aussi vos objets volumineux dans l'une des 13 déchetteries gratuitement.

Plus d'informations sur www.nicecotedazur.org/.../collecte-des-encombrants/



Chenilles processionnaires : installation de pièges par les Services Techniques

Depuis plusieurs années, la collectivité a déployé plus d'une trentaine (36 exactement) de pièges à chenilles processionnaires sur le territoire de la commune.

Ces pièges, réutilisables chaque année, sont installés dans les espaces publics où la fréquentation des sites (public, enfants, animaux domestiques) est incompatible avec la présence de ces nuisibles.

Ainsi, le Grand Pré, le jardin de la Guérite, les espaces verts de la Colline, les abords de la Gendarmerie et de la Caserne des pompiers en sont tous équipés.

Le principe de piégeage est assez simple dans son fonctionnement : une grande bague vient se fixer sur les troncs des arbres sélectionnés. Dans sa partie supérieure, cet anneau est muni d'une gouttière qui guide les chenilles vers un sac dans lequel elles sont piégées lorsqu'elles descendent des arbres.

En fin de saison, les sacs sont récoltés et détruits par les Services Techniques municipaux.

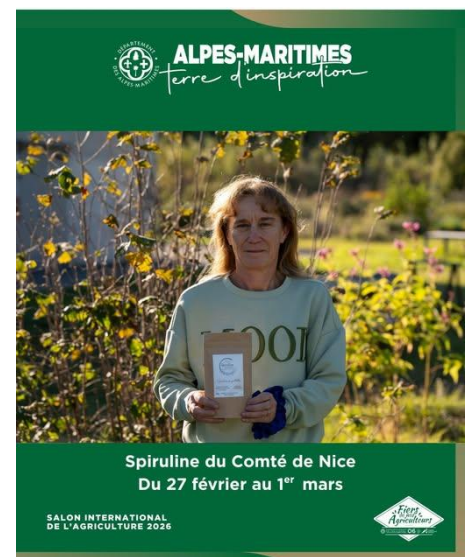
De plus, les mésanges étant des prédateurs naturels des chenilles, des « nichoirs à mésanges » ont été installés sur certains sites.

Salon de l'Agriculture

Nous sommes extrêmement fiers que la ferme de spiruline de Levens créée par Lucile Rampi ait été présente au Salon de l'Agriculture pour représenter avec passion et engagement le monde agricole des Alpes-Maritimes et notre belle commune de Levens.

Sa participation à cet événement d'envergure nationale a mis en lumière le savoir-faire local, l'innovation et la qualité des productions de notre territoire. À travers son travail, la ferme incarne une agriculture moderne, responsable et ancrée dans son environnement, portant haut les couleurs des Alpes-Maritimes.

C'est une véritable reconnaissance du dynamisme et de l'excellence de nos agriculteurs, et une grande fierté pour tous les Levensans de voir notre commune représentée sur une scène aussi prestigieuse.



Levens obtient le label « Ville Amie des Animaux » pour les 2 prochaines années !

Très active sur le sujet de la cause animale, la commune de Levens s'est vue attribuer le label « Ville Amie des Animaux » par la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un label dont elle pourra bénéficier en 2026 et 2027.



Ville amie des animaux

Ce label, créé en 2022, permet de valoriser les communes qui s'engagent pour le bien-être des animaux de compagnie et des équidés. Il est décerné pour une durée de 1 à 3 ans en fonction de la qualité de la candidature proposée. Celle de Levens a été jugée « bonne » par le Conseil Régional.

Sous l'impulsion d'Antoine Veran, Maire de Levens et Valérie Guido, Directrice Générale des Services, de nombreuses mesures ont été prises en faveur des animaux, avec notamment une série de campagnes de prévention et de sensibilisation initiées par la commune: déjections canines, création d'un pigeonnier.

Enfin, la commune travaille en étroite collaboration avec l'association « Les Chat errants de Levens », qui œuvre dans le cadre de la protection animale sur différents aspects : les sauvetages, l'accueil, la recherche de familles d'accueil, les placements, la stérilisation et l'identification des chats, l'aide et le conseil aux personnes qui le souhaitent, l'organisation de collectes de nourriture et de tous les articles nécessaires pour le bien-être des animaux, les dons alimentaires ou financiers...

Ce label vient donc récompenser une véritable politique active de Levens dans le domaine de la cause animale !

LEVENS labellisé « Village étoilé » !

La Commune a obtenu la première étoile du label « Ville étoilée », pour récompenser ses efforts de protection de l'environnement nocturne, d'économie d'énergie et de réduction de pollution lumineuse. Ce label, délivré par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), atteste la démarche de la Municipalité pour concilier éclairage et préservation de l'environnement nocturne sur l'ensemble de son territoire. Extinction programmée des éclairages, diminution des intensités d'éclairage...



Les bénéfices à la clé : l'économie d'énergie, mais avant tout la réduction des nuisances lumineuses pour préserver les rythmes naturels de la faune et de la flore, ainsi que la beauté du ciel étoilé !

RAPPEL – Tri des déchets : les bons gestes avec les poubelles jaunes

Merci de ne pas déposer de gros cartons dans les bacs jaunes !

Ils remplissent rapidement les conteneurs et empêchent les autres usagers d'effectuer un tri efficace.

Pour vos gros cartons, pensez aux Points d'Apport Volontaire Cartons :

- 📍 Déchèterie de Levens
- 📍 Route de Saint-Blaise – à côté de la Villa des Jeunes
- 📍 Chemin de la Mole – en face de la station-service

Adoptons ensemble les bons gestes pour un tri réussi !

Une jeune Levensoise tourne au cinéma ...

Lise Donard a été sélectionnée pour tourner dans le film « Chers Parents » qui a été projeté à l'Auditorium Mercredi 1er Avril.

Trois jours de tournage à St Rémy de Provence pour Lise, sélectionnée par le réalisateur du film, Emmanuel Patron, pour sa ressemblance avec l'actrice Pauline Clément qui joue la fille de Miou-Miou.

Un souvenir inoubliable pour Lise qui porte ainsi haut les couleurs de Levens, une expérience incroyable, une opportunité unique de rencontrer des professionnels du cinéma et de découvrir l'envers du décor !

On a pu retrouver notre jeune Levensoise vers les 3/4 du film !

Peut-être une carrière au cinéma...qui sait ?



Photos prises avec les acteurs : André Dussollier, Arnaud Ducret, Pauline Clément et Thomas Solivères

Visite mémorable à la Madone des Prés : patrimoine et avenir au cœur de Levens

Samedi 25 avril, une délégation levensoise emmenée par le Maire Antoine Veran, accompagné de Michèle Castells, Jeannine Planel et de nombreux élus dont Dominique Brossard, particulièrement investi dans le domaine du Patrimoine historique, a accueilli Monsieur Pascal Caputo, Délégué territorial de la Fondation du Patrimoine pour les Alpes-Maritimes.



Cette rencontre a été l'occasion d'échanges d'une grande richesse autour d'un édifice classé Monument Historique depuis 1965 : un précieux témoin du premier art roman provençal. Ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Pons à Nice, mentionnée dès 1075 et vendue à la Révolution, l'abbaye de la Madone des Prés est aujourd'hui englobée dans des bâtiments modernes. Elle repose sur une crypte semi-enterrée, dotée de voûtes d'arêtes et d'un hémicycle oriental. Ses colonnes, faites de pierres variées ne cessent d'émerveiller les visiteurs.

Le groupe a partagé également à l'extérieur un moment d'émotion devant une pierre tombale antique, toujours visible. Bien que son inscription soit désormais effacée, elle portait l'épithète de Placidia Prima à son mari Lucio Tertio et son fils Marcus Anicius Alpinus, soldat et maître d'hôtel de la XIV^e cohorte urbaine (centurie de Quintus Volusius Severus) « *témoignage poignant d'une mère aimante qui mérite restauration et protection* » comme l'a souligné le Maire.



Le site de la Madone : un projet ambitieux pour l'avenir

Antoine Veran a ensuite rappelé que la commune a acquis les 5 hectares attenants afin de protéger et valoriser ce trésor patrimonial.

L'ambition : créer une ferme municipale biologique sur ces terres fertiles – ancien lac comblé aux sols propices à l'agriculture – destinée à approvisionner en produits locaux les cantines des écoles élémentaire, maternelle et du futur collège.

Ce projet d'envergure unira agriculture, pédagogie et lien social, en conjuguant préservation patrimoniale, transition écologique et vivre-ensemble intergénérationnel.



La rencontre s'est prolongée ensuite, avec M. Caputo, au cœur du village, pour visiter la Chapelle des Pénitents Blancs (1775, style baroque piémontais), où trône la statue de la Vierge de l'Assomption – œuvre en bois polychrome du XVIII^e siècle actuellement en attente de restauration.

« *Les Levensoises et Levensois y sont profondément attachés* », confie Jeannine Planel, *tout comme à la devise de cette chapelle* ***Crux Ave Spes Unica – Salut, ô Croix, unique espérance*** ».

Encore un grand merci à la Fondation du Patrimoine et à son Délégué territorial, Monsieur Pascal Caputo pour ce lien essentiel et constant.



Cette visite a permis de partager ensemble les avancées des récentes études archéologiques (2024) sur la Madone, d'échanger sur un calendrier prévisionnel et d'ouvrir la voie à de nouveaux partenariats pour la concrétisation de l'ensemble du projet sur le site de la Madone des Prés et la restauration du groupe sculpté de la Vierge de l'Assomption.

Dimanche 26 AVRIL 2026

Commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des victimes et héros de la Déportation



Fin du partenariat avec « Maires & Citoyens » et transition vers une nouvelle application

La commune informe ses administrés qu'à compter du mois de juin, le partenariat avec la plateforme Maire & Citoyens prendra fin.

Dans une volonté de maintenir une communication efficace, réactive et accessible à tous, ce service sera remplacé par l'application ILLIWAP, disponible gratuitement sur smartphone (Android et iPhone).

Nous invitons dès à présent l'ensemble des habitants à télécharger cette application afin de continuer à recevoir, en temps réel, les actualités municipales, les alertes et les informations importantes.



Par ailleurs, la commune rappelle que ses informations officielles restent diffusées via plusieurs canaux complémentaires :

- les réseaux sociaux Facebook, Instagram et X
- la chaîne d'actualité WhatsApp
- la chaîne YouTube
- ainsi que le site internet officiel : www.levens.fr.

Grâce à ces différents supports, la commune poursuit son engagement à garantir une communication rapide, fiable et accessible au plus grand nombre.



Le site internet de la commune fait peau neuve !

Après dix ans de services, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en ligne de la nouvelle version du site internet de la commune.

Entièrement repensé, il a été conçu pour :

- fournir des informations claires et pertinentes
- faciliter l'accès à vos services en ligne

Le site est désormais optimisé pour une navigation fluide sur tous vos appareils : ordinateurs, tablettes et smartphones

Nous vous invitons à le découvrir dès maintenant. <https://www.levens.fr/>

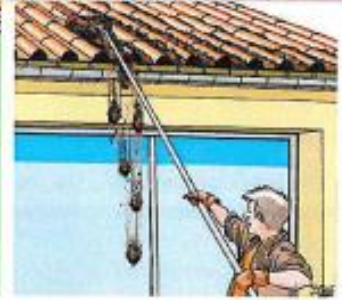




Modalités techniques des OLD destinées aux particuliers pour les constructions, chantiers et installations de toute nature (nommés « bâtis ») situés en forêt et à moins de 200 m de la forêt.

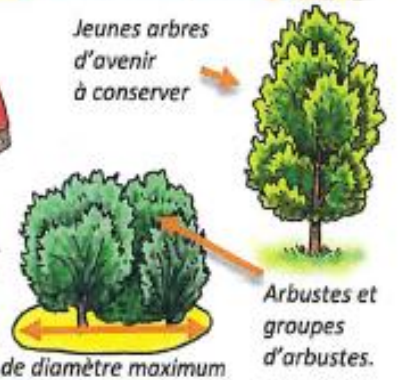
Article 3 - Règles générales de mise en œuvre

1. Ratisser et éliminer les débris de végétaux (feuilles mortes et aiguilles), 10 mètres autour du bâti et sur toiture.



2. Couper et/ou broyer la végétation herbacée et ligneuse basse.

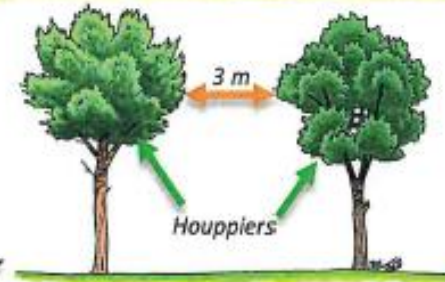
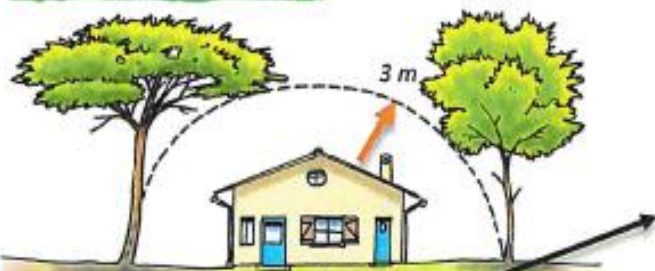
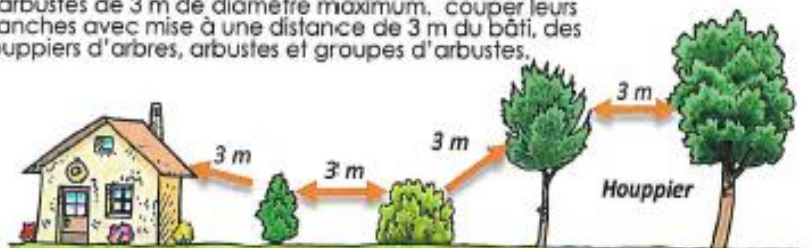
Possibilité de maintenir des arbres d'avenir et plants forestiers.



3. Couper les arbustes situés sous couvert d'arbres.



4. Possibilité de conserver les arbustes et les groupes d'arbustes de 3 m de diamètre maximum, couper leurs branches avec mise à une distance de 3 m du bâti, des houppiers d'arbres, arbustes et groupes d'arbustes.

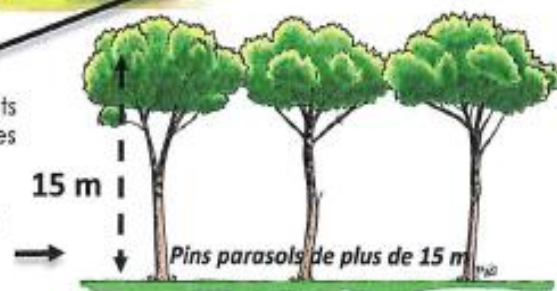


Conception, réalisation, illustrations : 2025
ONF pôle DPCI 06-83,
Bruno Teissier du Cros



5. Maintenir arbres et bouquets d'arbres à plus de 3 m du bâti et des autres houppiers ;

Exception pour des pins parasols de plus 15 m de haut et les groupes d'arbres de 15 m de diamètre max.



Piscine municipale

du 27 Juin jusqu'au 30 Août 2026



GRATUIT : moins de 5 ans *

BAIN ENFANTS moins de 15 ans * : 3,50 €

BAIN ADULTES : 4,50 €

BAIN ENFANTS domiciliés à Levens moins de 15 ans * : 2,50€

** sur présentation de justificatif permettant de déterminer l'âge et / ou le lieu de résidence*

ABONNEMENT – CARTE DE 10 ENTRÉES

ENFANTS EXTÉRIEURS moins de 15 ans * : 28,00 €

ADULTES : 38,00 €

ENFANTS DOMICILIES A LEVENS moins de 15 ans * : 18,00 €

** sur présentation de justificatif permettant de déterminer l'âge et / ou le lieu de résidence*

LES GROUPES

GROUPES ENCADRÉS D'ENFANTS

(associations, ALSH extérieurs, clubs...) : 28€

Carte 10 entrées (sans distinction d'âge)

Accompagnateurs en sus – sur réservation auprès de la commune

GROUPES D'ADULTES (associations, clubs...) : 38€

Carte 10 entrées – sur réservation auprès de la commune



SHORT DE BAIN INTERDIT

LES COURS DE NATATION

Les cours sont donnés le matin ou le soir en dehors des heures d'ouverture.

Prendre attache directement sur place avec les Maîtres Nageurs

TOUS LES JOURS DE 10H À 19H

04 93 79 70 28

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Reprise de La Pizza du Stade,
qui ouvre désormais sous le nom **BOCCA FINA**

Horaires inchangés
Jour de fermeture : jeudi
Numéro de téléphone inchangé : 06 28 55 53 84



SO CLEAN

SO CLEAN

Experts du nettoyage et de l'hygiène.
Nettoyage de mobilier, traitement antibactérien à la vapeur, nettoyage haute pression.

06 40 44 26 43
soclean06nettoyage@gmail.com

SPA SENSORIALS. Votre nouvel espace bien-être à Levens. Envie de vous ressourcer, relâcher les tensions ou tout simplement de partager une parenthèse de détente dans un lieu chaleureux, authentique et apaisant ?

Bulle bien-être privatisable

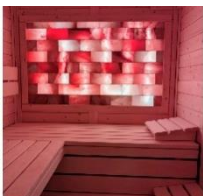
Spa, sauna, hammam, et hydromassage sensoriel vous invitent à vivre des instants de relaxation profonde et d'évasion, à prix doux.

Salon gourmand ouvert à tous

Des smoothies maison frais et sains, des thés bio délicatement parfumés, et de délicieuses gaufres chaudes à savourer à tout moment de la journée.

Un rituel sensoriel à adopter... seul, en couple, en famille ou entre amis.

Cartes cadeaux & forfaits multi-séances disponibles en ligne et en boutique.



645 Avenue du Général de Gaulle
spasensorials.com
06 58 42 47 55

Mardi au samedi de 10h à 18h
Soirées sur réservation

Privatisations complètes
Évènements, Anniversaires, EVJF

LA MÔME TATTOO

"Artiste tatoueuse passionnée depuis près de dix ans, ces années de pratique, de rencontres et de projets m'ont permis d'affiner mon univers et de développer une signature artistique unique.

Aujourd'hui, j'exerce dans mon salon privé, un espace intime et chaleureux, pensé pour offrir à chaque client un moment de création privilégié.

Mon style mélange géométrie, dotwork, fine line, ornemental, dark et ésotérisme, portrait mystique, animaux... pour donner vie à des tatouages profonds, symboliques et entièrement personnalisés.

Chaque pièce est conçue comme un bijou de peau : minutieuse, harmonieuse et pleine de sens.

Je propose également du maquillage semi-permanent, dans la continuité de mon amour pour le détail, la précision et la mise en valeur naturelle.

Tatouer, pour moi, c'est un art, une vibration, une connexion. Chaque séance est un moment de partage sincère, où l'on crée ensemble une œuvre qui vous ressemble »



Chemin Prés des Cavaliers
06 98 23 82 32

ÉMERAUDE.SPA

Jeune Levensoise passionnée, diplômée d'un Bac professionnel Esthétique, Cosmétique & Parfumerie et formée comme Spa praticienne en massage bien-être à l'Élégance Académies, elle a également eu l'honneur d'être médaillée d'or au Meilleur Apprenti de France

Soins corps & visage

Massages bien-être

Moments de détente sur mesure, uniquement sur rendez-vous

130 avenue Général de Gaulle

07 70 46 84 01

Réouverture « LE QG »

Inauguration en présence de M le Maire Antoine Veran, accompagné des élus de la majorité Monique Degrandi, Evelyne Delamarque, Claude Menevaut Danièle Tacconi et des représentants des mairies de Tourrette-Levens et St André de la Roche pour la réouverture du QG avec de nouveaux propriétaires, Fabrice et Jonathan MERLIN à la direction.

- Pizzeria, Restaurant, Bar à vins, Tapas avec billard, Fléchettes et Soirées à thème.

Ouvert du mercredi au dimanche 18h-0h30

4 av Charles David

Tel 06 19 04 06 83



LE BARBER

Avec ou sans rendez-vous ! Venez découvrir le nouveau barber. Ambiance, style et précision au rendez-vous

173 Avenue Porte des Alpes - Plan-du-Var

07 60 16 40 58

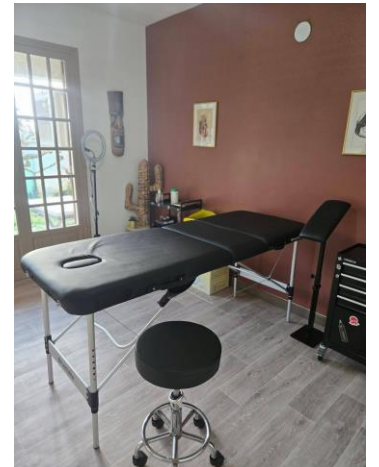
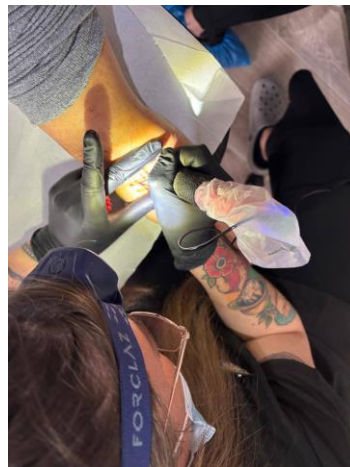
THE RITUAL INK

Amandine, Artiste tatoueuse et également des prestations de maquillage permanent (sourcils). Espace privé sur rendez-vous uniquement.

Route de la Grau

06 30 67 95 20

ladydinktattoo@gmail.com



VAL'NET & ENTRETIEN

entretien et du nettoyage des pierres tombales de vos proches, quand vous êtes trop éloignés ou êtes dans l'incapacité de le faire vous-même.

06 10 31 20 75

val.net.entretien@gmail.com

Le cabinet dentaire de Levens accueille désormais les patients et prend en charge l'ensemble des soins dentaires pour les enfants, les adultes et les séniors.

Dans un cadre moderne, calme et professionnel, au cœur du village, chaque patient est reçu avec écoute, pédagogie et transparence. Expliquer les diagnostics ainsi que les différentes options thérapeutiques, afin de vous permettre de prendre des décisions éclairées, en toute sérénité.

📍 Situé au 1 place Joseph Raybaud, le cabinet assure une prise en charge complète :

- soins dentaires
- prothèses
- chirurgie
- pédodontie
- urgences

Une attention particulière est portée à la qualité des soins et au respect des normes d'hygiène.

Cette installation dans la commune reflète une volonté claire : offrir un accès de proximité à des soins exigeants, fondés sur la confiance et un accompagnement durable.

Conformément au cadre légal de la publicité médicale, nous ne sommes pas en mesure de communiquer le nom du praticien ainsi que les coordonnées.



Changement de propriétaire

Coiffure d'Azur vous informe d'un changement de propriétaire.

L'équipe du salon est heureuse de vous accueillir et de continuer à vous proposer des prestations de coiffure dans une ambiance conviviale et professionnelle.

Placette P. Olivier

04 93 91 38 36

<https://www.planity.com/coiffure-dazur-06670-levens>

Horaires d'ouverture :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h – 18h
- Samedi : 8h – 17h

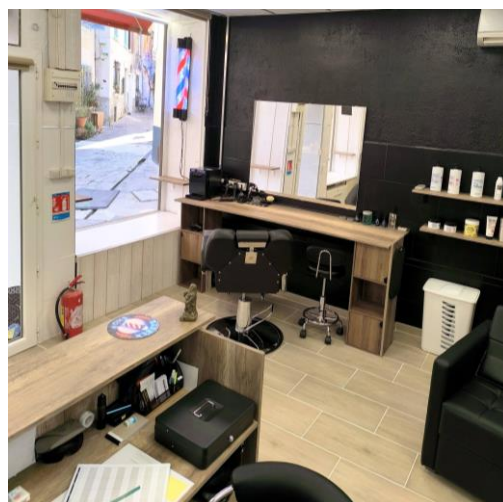
BARB'HAIR Coiffeuse mixte et barbier, elle vous accueille pour prendre soin de vos cheveux et de votre barbe !

Offre de bienvenue : -10% sur vos 1^{ère} et 2^e visites !

4 rue Arthur Malaussena

06 59 37 37 72

Uniquement sur rendez-vous



Lithesao : la personnalisation au cœur de Levens

La société Lithesao est spécialisée dans le marquage textile et la personnalisation de nombreux supports.

À l'atelier, t-shirts, sweats, vestes, sacs, casquettes, mugs et bien d'autres objets prennent vie grâce à différentes techniques professionnelles : impression DTF, sublimation, flocage, mais aussi marquage de vitrines et de véhicules. Chaque projet est réalisé avec soin, que ce soit pour des particuliers, des associations sportives et culturelles, ou des entreprises locales.

Lithesao accompagne ses clients de l'idée à la réalisation finale, avec un service de proximité, une écoute attentive et un souci constant de qualité. Équipes sportives, comités des fêtes, groupes de musique ou projets personnels : chaque demande est étudiée pour proposer une solution sur mesure.

Attachée à la vie locale, l'entreprise participe régulièrement aux événements du village et travaille en étroite collaboration avec les acteurs du territoire.

Créativité, réactivité et savoir-faire local font aujourd'hui de Lithesao un acteur reconnu de la personnalisation à Levens et dans ses environs.



06 85 78 76 01
lithesao@sfr.fr
www.lithesao.fr

Le Masséna à Levens : bien plus qu'un bar, un véritable lieu de vie au cœur du village

Situé en plein centre de la commune, sur la Place de la République, Le Masséna est bien plus qu'un simple bar PMU.

Véritable institution locale, cet établissement incarne l'esprit convivial et chaleureux du village de Levens, où habitants et visiteurs aiment se retrouver à toute heure de la journée. Ouvert quotidiennement et facilement accessible, ce café-bar-restaurant propose une offre complète, allant du café matinal aux moments festifs du week-end, en passant par une restauration simple et authentique.

Une ambiance conviviale portée par Priscillia et Anthony

À la tête du Masséna, **Priscillia et Anthony** insufflent une atmosphère familiale et accueillante. Ici, le sourire est de mise et chaque client est reçu comme un habitué. Cette proximité avec la clientèle contribue largement à faire du lieu un point de rendez-vous incontournable du village.

Le bar bénéficie d'une terrasse agréable, idéale pour profiter de l'animation locale.

Les « Vendredis de la Place »: un rendez-vous incontournable

Le Masséna joue également un rôle central dans l'animation du village grâce à l'organisation des célèbres « Vendredis de la Place ». Ces soirées, devenues un véritable rendez-vous local, transforment la place en un espace de partage et de fête. Au programme: musique et ambiance festive, rencontres entre habitants, moments de détente, autour d'un verre ou d'un repas.

Ces événements participent pleinement à la dynamique du village et renforcent le lien social entre les générations. Un lieu au cœur de la vie levensoise.



Place de la République – 04 93 79 70 40 –
Facebook Bar "Le Masséna"

Des ateliers « Danse adaptée & coordination du corps et du mental » « Le bien-être par la sophrologie »

Ces séances gratuites en février et mars, ont été animées par des professionnels qualifiés et spécialement conçues pour les personnes de 60 ans et plus, qu'elles soient débutantes ou déjà expérimentées. Elles ont offert aux participants une belle occasion de bouger en douceur et de se reconnecter à leur corps dans une ambiance harmonieuse et conviviale.

L'atelier de danse adaptée a permis de travailler la mobilité, l'équilibre et la coordination tout en respectant le rythme et les capacités de chacun. Les participants ont ainsi pu redécouvrir le plaisir du mouvement et renforcer leur confiance corporelle.

Les séances de sophrologie, animées par un sophrologue, ont proposé des exercices de respiration, de relaxation et de concentration. Cette approche douce a contribué à soulager différents troubles du quotidien, notamment les douleurs musculaires et articulaires, les migraines, les troubles du sommeil, ainsi que les difficultés de mémoire ou de concentration. La sophrologie a également permis d'agir sur le système émotionnel, en aidant à mieux gérer le stress, la nervosité, les colères ou les peurs et en accompagnant certaines problématiques comme les addictions.

Les ateliers « Cuisine » dans une ambiance conviviale et gourmande !

Un grand merci à toutes les cuisinières, cuisiniers et aux bénévoles pour ces moments de partage et d'échange intergénérationnel. Et nous tenons à saluer tout particulièrement Jeannine, conseillère municipale, qui assure chaque atelier avec passion et bonne humeur.



Un générateur de lien social

Tout au long de l'année le CCAS
vous propose de nombreuses animations

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

5 Place de la République - 06670 LEVENS

Elodie BOTHOREL

Responsable du service

Tel: 04 93 91 61 25

www.levens.fr

Une évaluation très positive !

Les 9, 10 et 11 février 2026, le service a fait l'objet d'une évaluation par un organisme externe. Le pré-rapport remis à l'issue de ces trois journées est particulièrement élogieux.

Les évaluateurs ont salué :

- la bienveillance et l'engagement des équipes
- la qualité de l'accompagnement proposé
- le professionnalisme des intervenants
- la relation de confiance établie avec les bénéficiaires



L'organisation du service, sa réactivité face aux situations urgentes et la coordination efficace entre les professionnels figurent également parmi les points forts soulignés.

Les pistes d'amélioration évoquées s'inscrivent dans une démarche de progrès déjà engagée par le service, preuve d'une volonté constante d'évoluer et de renforcer encore la qualité des prestations.

Un immense merci aux bénéficiaires rencontrés durant l'évaluation. Leur accueil, leur disponibilité et leurs témoignages ont largement contribué à la qualité de ce pré-rapport et à la mise en lumière du travail accompli. Le rapport final est désormais en attente de validation par la Haute Autorité de Santé, qui attribuera une note de A à D selon le niveau de conformité observé. Nous vous informerons de la note finale obtenue.

Ce bilan très positif reflète l'implication quotidienne des équipes du CCAS et leur engagement constant au service des personnes accompagnées.



Le Sivom Val de Banquière propose à ses administrés **un service de portage de repas à domicile**



Vous rencontrez des **difficultés** pour cuisiner ?

Vous avez plus de 60 ans ou moins (sous certaines conditions) ?

Le portage de repas à domicile est fait **pour vous !**

- ▶ Menus **variés** et **équilibrés**
 - ▶ Élaborés à partir des **conseils** d'une diététicienne
 - ▶ Repas normal ou régimes spéciaux **selon vos besoins** (sans sel, sans sucre, sans sel et sans sucre...)
 - ▶ Déjeuner (Entrée, Plat, Fromage, Dessert, Pain) et Dîner (Potage et dessert)
 - ▶ Des repas **prévus** du lundi au dimanche

Tarifs
Midi 9.01€
Midi et soir 10.19€

Des aides sont possibles selon votre situation.

Informations et inscriptions :
Maison des seniors, service de maintien à domicile

04.97.00.07.30 ou mds@svdb.fr

Un service qui vous fera **sourire**

Des repas cuisinés de façon traditionnelle et régionale

Une société prestataire prépare et conditionne en barquettes individuelles les repas. Refroidis et transportés à 3° (en froid positif et non surgelés), les repas livrés sont constitués de 50% de produits BIO

Du **lundi** au **vendredi**

Le livreur lors de son passage veillera sur vous et alertera le pôle administratif du service de maintien à domicile en cas de besoin.

Le réchauffement du repas peut se faire :

- ▶ Dans un four traditionnel
- ▶ Dans un four à micro-ondes
- ▶ Au bain marie
- ▶ Dans une poêle ou une casserole

Un délai de 48 heures est nécessaire entre l'inscription et le 1^{er} jour de livraison, compte tenu des impératifs du prestataire.

Mardi 21 avril, le Complexe du Rivet a accueilli une collecte de sang organisée en partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

Une belle mobilisation pour la collecte de sang de mardi 21 avril.

La collecte de sang, organisée mardi 21 avril, a rencontré un franc succès, témoignant une nouvelle fois de la solidarité et de l'engagement des habitants.

Au total, 52 donneurs se sont mobilisés, parmi lesquels 19 nouveaux participants, un chiffre particulièrement encourageant qui montre l'intérêt croissant pour ce geste citoyen essentiel. Grâce à cette belle participation, 42 poches de sang ont pu être prélevées.

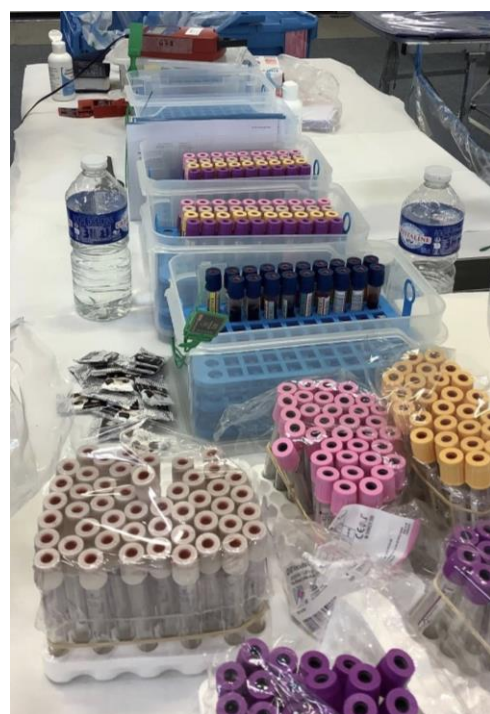
Rappelons qu'une seule poche de sang peut sauver jusqu'à trois vies. Ainsi, cette collecte pourrait contribuer à sauver jusqu'à 126 vies, un résultat remarquable dont chacun peut être fier.

Ces chiffres illustrent l'importance de chaque don et la générosité des donneurs, qu'ils soient habitués ou primo-donneurs. Leur engagement est précieux et mérite d'être salué.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs mobilisés pour la réussite de cette journée. Une mention particulière à Elodie Bothorel du C.C.A.S de Levens dont l'implication et le travail d'organisation partenariale ont largement contribué au bon déroulement de cette collecte, sous la houlette de Ghislaine Ernst, Adjointe aux Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS.

Face à ce succès, l'opération sera renouvelée à l'automne 2026, avec l'espoir de rassembler encore davantage de donneurs.



MUTUALITÉ FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

FORUM BIEN VIVRE SA RETRAITE

Ouvert aux jeunes de plus de 60 ans

Entrée libre

Date
VENDREDI 19 JUIN 2026

De 10h00 à 16h00

Auditorium Joseph Raybaud
Place de la République
LEVENS

REPAS SUR INSCRIPTION AU 04 93 91 61 16
PIÈCE DE THÉÂTRE FORUM À 14H

STANDS D'INFORMATIONS ET DE PRÉVENTION

- Informations droits et démarches (santé, retraite, logement)
- Tests et dépistages gratuits
- Alimentation, activité physique adaptée
- Initiations et découverte santé/bien être

Information :
Mairie de Levens
Tél. : 04 93 91 61 16
ccas@mairie-levens.fr

MAISON DE L'AUTONOMIE
Infos sur mda06.fr

Levens

Forum Bien Vivre sa retraite. Vendredi 19 juin 2026

Organisé par la Mutualité Française Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, cette journée conviviale vous informe sur la prévention de l'autonomie, du bien-être et de la qualité de vie à la retraite.

Toutes les Informations 04 93 91 61 16



Exercice de gestion de crise sanitaire au Rivet

Jeudi 30 Avril, la CPTS du Férion a organisé en partenariat avec Antoine Veran, maire de Levens, les conseillers municipaux, les Sapeurs-Pompiers, les Gendarmes, la Police Municipale, les Services Techniques de la mairie, un exercice de gestion de crise sanitaire grandeur réelle afin de tester le dispositif de la CPTS et la coordination des différents acteurs territoriaux.

Le scénario choisi était celui d'une épidémie de virus « x » sur le littoral avec saturation des services hospitaliers et de secours à l'origine d'une demande de territorialisation des soins. Ce scénario permettait de tester l'ensemble des éléments matériels et humains du dispositif et être transposable à tout autre situation de crise.

L'exercice a débuté par la simulation d'un appel de l'ARS pour mise en alerte du dispositif de gestion de crise. Les Services Techniques de la mairie et la cellule de crise de la CPTS ont alors mis en place un poste médical dans le Complexe du Rivet en moins de 2 heures (niveau 1 du plan de gestion de crise).

La seconde partie de l'exercice consistait dans la survenue d'un événement permettant de tester le dispositif : l'exemple d'un accident impliquant de nombreuses victimes en contexte épidémique a été choisi pour engager le passage au niveau 2 du plan de gestion de crise : gestion de l'évènement avec projection des moyens de secours privés et publics sur place, triage et évacuation des victimes vers le poste médical, conditionnement et évacuation vers les structures hospitalières et le SSR des Lauriers Roses.



Cet exercice a mobilisé d'importants moyens humains.

Côté des professionnels

- CPTS (4 médecins, 5 IDE, 1 psychologue, 1 pharmacienne et 1 secrétaire)
- Sapeurs-Pompiers (1 officier commandant des opérations de secours, 1 fourgon, 2 VSAB (ambulances de secours) avec leurs équipages respectifs, 1 médecin sapeur-pompier)
- Gendarmerie (1 binôme)
- Police Municipale (2 agents)
- Mairie (Directeur des opérations de secours, Services Techniques, ...)
- SSR (médecins et personnels du SSR) : déclenchement de leur plan blanc dans le cadre de cet exercice

Côté des victimes

- 11 acteurs/victimes maquillés et simulant des pathologies tant physiques que psychologiques et un contexte épidémique sous-jacent

Plusieurs observateurs étaient présents

- 1 officier Sapeur-Pompier
 - CPAM : 2 médecins et 1 responsable exercice coordonné
 - 1 infirmière SAMU / SP conseillère technique de la CPTS
 - Monsieur le Maire et conseillers municipaux
- D'importants moyens matériels ont également été déployés
- CPTS: Poste médical avancé avec tout le matériel médical, brancards, scopes, pieds à perfusion, sacs de secours, système de triage des victimes secrétariat, signalétique, zonage, matériels de communication radio

- Mairie : Équipement de la salle du Rivet avec mise en place d'un cloisonnement, barrière, tapis, tables chaises, logistique, véhicule de transport de personnels ...
- Pompiers : 4 véhicules et matériel de secours
- Gendarmerie : 1 véhicule
- Police Municipale : 1 véhicule

En conclusion

Cet exercice a permis de tester l'ensemble du dispositif afin d'être en mesure de le mettre en œuvre, en tout point du territoire, pour des situations de diverses natures.

Le montage complet du poste de secours opérationnel coordonné entre les Services Techniques de la mairie et la CPTS a été effectif en moins de 2 heures et la prise en charge de toutes les victimes a pu se faire dans le temps imparti.

A l'issue de cet exercice, un retex a été effectué avec l'ensemble des participants : mairie, CPTS, pompiers, forces de l'ordre et victimes afin d'affiner le dispositif.



Envie de papoter et de crocheter dans la bonne humeur ?
Rejoignez-nous les mardis après-midi (une semaine sur deux)
pour un moment convivial et créatif !

Pour tous renseignements, contactez-nous au : 04 93 91 61 16

LA BIBLIOTHEQUE

Un grand merci à Cynthia – "Dans ma Bulle Ici et Ailleurs" pour les magnifiques ateliers bougies de Noël qui se sont déroulés à la Bibliothèque en novembre et décembre.

Enfants, ados et adultes ont pu partager un moment créatif, convivial et intergénérationnel, dans une ambiance chaleureuse.

Ces ateliers se sont également conclus par un partage de goûter maison, ajoutant une belle touche de gourmandise et de convivialité à ces rencontres.

Merci encore pour ces beaux moments de création et de partage !



Une belle soirée pyjama vendredi 23 janvier

Des jeux de société, de bonnes rigolades,
le tout accompagné de douceurs et de délicieux chocolats chauds
préparés par notre Laura Bunny
Des moments simples... mais tellement précieux



Horaires d'ouverture
mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Nous contacter
Téléphone : 04 92 00 20 54
<https://levens.mediathèque06.fr/>

Les nouveautés

Notre bibliothèque poursuit sa belle évolution !

Depuis son installation au Foyer Rural, la bibliothèque ne cesse de grandir, de se développer et d'attirer toujours plus de lecteurs... les chiffres parlent d'eux-mêmes

Une fréquentation en forte hausse

9 329 visiteurs en 2025

Des emprunts qui explosent

4 569 prêts en 2025

La lecture est plus que jamais au rendez-vous :

- toujours plus de familles inscrites
- **68** nouvelles familles nous ont rejoints en 2025
- un fonds qui s'enrichit chaque année
- **1 322** nouveautés en 2025 pour répondre à toutes les envies de lecture !



Plus que jamais, la bibliothèque est un espace de partage, de découverte et de convivialité. 2025 confirme cette dynamique avec des chiffres records.

Merci à tous les lecteurs qui font vivre ce lieu au quotidien.

Un immense merci à Céline, qui œuvre pour développer l'offre et les activités, et bien sûr à Laura, qui gère la bibliothèque chaque jour et accueille petits et grands avec le sourire et des conseils toujours avisés. Et si vous n'êtes pas encore inscrit(e)... c'est le moment de nous rejoindre !

Atelier Créations manuelles

Tous les 2^e samedis du mois

animé par Sabrina

FOYER RURAL

De 9h30 à 11h30 tous les âges

Salle Gérard Saint-Guiron

MAIRIE DE LEVENS

Atelier fils & aiguilles

Animé par Sabrina

Foyer Rural

Salle Saint Guirons De 9h30 à 11h30

Ce moment convivial permettra de vous guider mais aussi d'échanger dans la bonne humeur

Tous les 4^e samedis du mois

En accès libre - tous les âges

Savoir + www.levens.fr

MAIRIE DE LEVENS

La Maison des Jeunes en vacances d'hiver

Projet d'activités riches et variées pour des vacances d'hiver à la "Villa des Jeunes" !

Au programme :

- thématique sur le Numérique avec Mailys initiation au logiciel « Blender » pour se familiariser, en deux séances, à la création 3D
- activités de plein air : luge, biathlon, pêche, balades
- visites : Réserve des Monts d'Azur, Grotte de la Baume obscure, Parc Alpha, Maison de l'Intelligence Artificielle de Biot
- activité intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD, petite séance sportive partagée au Rivet pour sensibiliser les jeunes à la bienveillance et à la solidarité.

Une belle dynamique, un planning d'animation respecté, une équipe d'animation sous la direction d'Audrey entourée des 3 animateurs Mailys, Taissir et Romain, tous engagés auprès de nos ados, sous la houlette de Jeannine Planel, Adjointe déléguée à la Jeunesse !

Des jeunes heureux de ces vacances aux expériences multiples et divertissantes, des échanges enrichissants, des moments de camaraderie renforçant les liens d'amitié dans un cadre ludique avec une dimension humaine et chaleureuse !



Une belle saison, cette année, grâce à un enneigement exceptionnel qui a permis à 53 enfants de Levens de connaître les joies du ski à Valberg durant 10 sorties encadrées par les accompagnateurs Gwenaëlle M, Gwenaëlle G, Ingrid, Clémence, Roxane, Yves C, Yves G, Jean-Charles, Jennifer, Régis, Benjamin, Loïs, Aurélie, Hugo, Stéphane sans oublier l'aide matérielle d'Yves M sous la houlette de Georges Reverte, Conseiller Municipal en charge des Sports.



Les enfants sont répartis en 6 groupes menés par 6 moniteurs de l'ESF en charge de l'enseignement et par 1 ou 2 encadrants en soutien (accompagnement du groupe vers le point de RV, sur les pistes, retour vers le restaurant et au bus en fin de journée...) : apprentissage du ski mais aussi des règles de sécurité et de civisme envers les autres skieurs.



Chaque enfant a passé son étoile, certains ont pu en passer 2 : les groupes ont bien évolué tout au long de ces séances et les progrès sont notables.

Ces sorties ne pourraient pas se faire sans la participation financière de la Commune de Levens et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes qui complètent la participation très raisonnable demandée aux parents.

Merci aux moniteurs ESF de Valberg, au transporteur Flash Azur pour la qualité de son transport, au restaurant « Les Farfelus » qui accueille les groupes pour la pause méridienne bienvenue, au directeur de l'école élémentaire St Roch et à tous les accompagnateurs.

Félicitations à nos jeunes skieurs pour leurs résultats et leur excellent niveau de ski !

Du côté de l'école St Roch

Pour la quatrième année, l'école élémentaire Saint-Roch s'est encore brillamment illustrée à travers deux beaux temps forts autour du plaisir de lire : **Les Nuits de la Lecture** et **Les Petits Champions de la Lecture**.

Ces moments riches en émotions ont permis aux élèves de partager leur amour des livres, de développer leur confiance à l'oral et de vivre de véritables instants de culture et de convivialité.

La remise des prix s'est faite en présence des élus Georges Reverte, Michèle Castells et Régis Guillaume, référent de la manifestation. Les livres offerts par la mairie contribuent à l'éveil culturel de nos jeunes lecteurs.



Félicitations toutes particulières à nos deux gagnants des Petits Champions de la Lecture, Lise et Nolan, qui représenteront fièrement notre commune lors des finales départementales. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et de réussite pour la suite de l'aventure !

Merci aux enseignants, à tous les partenaires impliqués, aux membres du jury pour leur engagement, leur bienveillance et le temps consacré à ces belles initiatives.

Et bravo à l'ensemble des élèves pour leur participation et leur performance !
La lecture a de beaux jours devant elle, à l'école Saint-Roch.



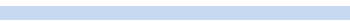


Dans le cadre du projet de l'année « Girl power: les héroïnes » et dans la continuité de la Journée internationale des Droits des Femmes, les élèves des classes de CE2/CM1, CM1 et CM2 ont réalisé la biographie, sous forme d'affiche, de 80 femmes qui marquent ou qui ont marqué notre histoire dans différents domaines. Ces affiches réalisées par groupes de deux ont été exposées autour des entrées de l'école, côté cour penchée.



Construction du Collège de Levens : un projet qui devient réalité

Les travaux débuteront prochainement, marquant une étape majeure pour l'avenir éducatif de notre territoire. La réalisation de ce collège illustre l'engagement du Département des Alpes-Maritimes au côté de la Commune pour renforcer l'attractivité, la qualité de vie et les services publics de proximité. Des informations complémentaires concernant le calendrier et l'avancement du chantier seront communiquées régulièrement.



Une fois par mois, les GS de Ghislaine Bicini et Patricia ont des échanges avec les résidents de l'EHPAD « Les Lauriers Roses ». Le projet est basé sur les chants : jeunes et anciens chantent ensemble des chansons apprises en commun. Les petits élèves se rendent à l'EHPAD mais les résidents se déplacent également en classe pour le plus grand bonheur de tous. Des liens se créent et chaque mois, la rencontre est attendue avec impatience.



Clin d'œil à toutes nos ATSEM lors de la Journée dédiée: chaque élève a fait un joli dessin pour chacune.

L'option Cinéma du Collège René Cassin tourne un court-métrage contre le harcèlement au Foyer Rural.

Dans le cadre du concours « Non au Harcèlement » organisé par le Ministère de l'Éducation nationale avec le soutien de la mutuelle MAE, les élèves de 3^e et de 4^e (Option Cinéma dirigée par Mme Sylvie BELTRA) du Collège René Cassin de Tourrette-Levens se sont pleinement investis dans un projet artistique et citoyen fort de sens.

À travers l'écriture, le jeu d'acteur et la mise en scène, ils ont su transmettre un message très fort contre le harcèlement, dans l'espoir de sensibiliser les élèves à cette triste réalité qui nous concerne tous. Par le biais de cette vidéo, ils ont mis également l'accent sur l'importance de la solidarité et du respect mutuel.

Les scènes de tournage, riches en émotions et en messages, ont permis aux élèves de prendre conscience de leur rôle dans la lutte contre toutes les formes de harcèlement. Ce tournage en cours de réalisation a été également l'occasion de développer leur créativité tout en portant une parole engagée, reflétant les valeurs de tolérance et de bienveillance défendues par l'établissement.

Un grand merci à tous les participants : élèves, enseignants, parents, encadrants et partenaires dont l'implication et le soutien ont contribué à la réussite de cette initiative collective.

Le Collège René Cassin et son Option Cinéma adressent leurs sincères remerciements à la Mairie de Levens pour son accueil chaleureux, la mise à disposition de l'Auditorium "Joseph Raybaud", un lieu parfaitement adapté à la réalisation de ce projet sans oublier ni Laurent, son Régisseur ni Régis Guillaume, alors Conseiller municipal qui a mis en relation les partenaires pour que, grâce à cet engagement commun, les élèves puissent faire entendre un message fort : Dire « Non au Harcèlement ».



Soirée de Loto de l'AIPEL - Association indépendante des parents de Levens. Samedi 24 janvier

Au nom de Monsieur le Maire Antoine Veran, Mme Bicini Ghislaine Adjointe a remercié chaleureusement l'équipe de parents dynamiques et investis autour de leur présidente Loriane Bignon pour toutes les actions menées tout au long de l'année, pour leur travail auprès des équipes enseignantes et les bonnes relations entretenues avec la Mairie qui permettent d'améliorer au quotidien la vie de nos petits écoliers.

Une belle soirée conviviale qui a fait de nombreux heureux grâce à la multitude de lots offerts par les commerçants et artisans levensois.



Un après-midi très spécial pour les enfants de l'Accueil de Loisirs élémentaire

Sous la conduite de M. Bernard Reynaud, chargé des actions citoyennes, et en présence de Mme Jeannine Planel, élue à l'Enfance, les enfants ont vécu un moment aussi enrichissant qu'inoubliable.

Ils ont eu la grande chance de visiter l'hémicycle départemental. Installés dans les fauteuils des conseillers départementaux, ils ont pu poser leurs questions dans les micros, comme de véritables élus.

La commune peut être fière du grand intérêt qu'ils ont manifesté et de leur comportement exemplaire. De véritables petits citoyens levensois, engagés et respectueux des valeurs de la République française !

LE CENTRE DE LOISIRS



Le thème de la citoyenneté, qui constitue l'un des axes majeurs de notre PEDT (Projet Éducatif Du Territoire).

En effet, les enfants de maternelle du Centre de Loisirs se sont rendus à la Mairie pour rencontrer Monsieur le Maire ainsi que les agents municipaux. Lors de cette visite, ils ont pu comprendre le rôle de chacun, les missions d'une mairie et l'importance du service public dans la vie quotidienne des habitants.

Les enfants ont également découvert la démocratie et le système de vote de manière ludique et concrète. Ils ont organisé une véritable élection : création d'affiches de campagne, présentation des candidats et mise en avant de leurs idées. Les « mini-maires » ont été élus par les animateurs en fonction de la qualité de la campagne menée et de l'implication des candidats.

Chaque soir, les enfants ont également participé à un temps de vote pour exprimer leur avis sur la journée passée. Ce qui leur a permis d'apprendre à donner leur opinion et à comprendre que chaque vote compte.

Une belle expérience citoyenne qui leur a permis d'apprendre, tout en s'amusant, les bases du vivre-ensemble et du fonctionnement démocratique.



Vacances de Printemps

Une journée placée sous le signe de la « Prévention Santé » pour les enfants de l'ALSH Élémentaire.

Les éducateurs sportifs du SIVOM leur avaient préparé huit ateliers variés autour du sport, de la diététique, des premiers secours, de la sensibilisation aux effets nocifs des écrans ainsi que de la sophrologie.

Bienveillants et enthousiastes, ils ont su embarquer les enfants dans ces activités ludiques et éducatives, largement appréciées par tous les participants.

Un grand merci à notre partenaire, le SIVOM, pour cette belle et enrichissante initiative !



Toutes les infos à l'accueil de la Mairie de Levens 04 93 91 61 16

La ludothèque rencontre un succès grandissant auprès des tout-petits

La ludothèque municipale confirme son dynamisme et accueille un nombre croissant de jeunes enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Véritable lieu de découverte, de partage et d'éveil, elle s'impose comme un espace incontournable de la vie communale pour les plus petits.

La ludothèque est ouverte au public les lundis et jeudis matin de 9h à 12h, offrant ainsi un temps privilégié dédié au jeu libre, à la socialisation et à l'éveil des enfants.

Accessible à tous, elle ne s'adresse pas uniquement aux assistantes maternelles : les parents et grands-parents sont également les bienvenus pour partager des moments de jeu et de complicité avec les enfants.

L'accès est simple : une adhésion annuelle de 12 € par an permet de profiter de la ludothèque et de participer aux ateliers proposés tout au long de l'année.

Ces ateliers ont donc lieu les lundis et jeudis matin de 9h à 12h et sont animés par Fabienne, qui accompagne les enfants dans des activités ludiques et éducatives favorisant la motricité, l'imagination et les premières expériences collectives.

La municipalité se réjouit de voir ce service de proximité rencontrer un tel succès et invite les familles à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu convivial, pensé pour l'éveil et le plaisir des enfants.

Enfin, il est à noter que la ludothèque déménagera prochainement. Toutefois, les familles peuvent être rassurées : les activités se poursuivront normalement, toujours dans la volonté d'assurer le meilleur accueil possible aux enfants et à leurs accompagnants.



Avenue Robert Préaud - Tél. 04 93 79 83 09

Ludo thèque

**Tous les lundis et jeudis
De 9h à 12h**

Fermé pendant les vacances

**Tarif de l'adhésion : 12€
Pour l'année scolaire**

**Qui peut y venir ?
Les enfants de 0 à 3 ans
accompagnés de leurs
parents, grands-parents,
nounous, assistantes
maternelles...**

C'est un espace dédié au jeu, où l'on peut
jouer sur place.

On lit, on se retrouve, on apprend à se
connaître; on se fait de nouveaux amis,
on danse, on peint, on dessine, on écoute
des histoires, on fête des anniversaires



Mairie de Evens - Service Communication

LES SPORTS & ASSOCIATIONS

Un beau moment de convivialité sous le signe de la danse .

Les danseuses et danseurs étaient nombreux pour partager ce "moment dansé".

Moment orchestré par les professeurs Céline Roussel et Jérémy Lassouque et clôturé autour de la galette. Bravo à tous les participants pour leur prestation !



Samedi 11 avril

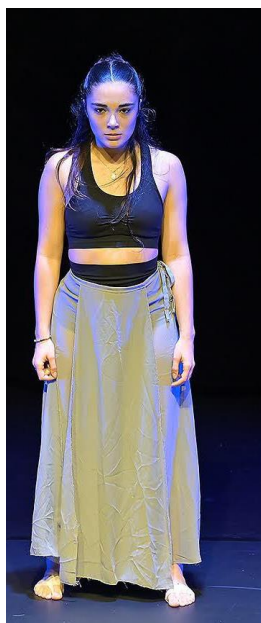
La 3^e édition des cartes blanches

Des danseuses engagées, qui ont su partager leurs messages à travers la danse, révélant des univers uniques. Une scène remplie d'émotions : de la tristesse à la joie, de la colère à la sérénité, en passant par la peur et la confiance.

Un grand bravo à toutes pour leur engagement et leur capacité à transmettre avec puissance ces ressentis sur scène.

Un immense merci à Laurent, Régisseur de l'Auditorium pour son travail de son et lumières, à la fois rigoureux et remarquable tout au long de la soirée.

Merci également à Céline pour son investissement précieux et son aide dans ce projet unique.



Championnats de zone FSGT – Qualifications France Dimanche 25 janvier

Les judokas du Judo Club Levensois ont brillamment représenté le club lors des Championnats de zone FSGT, épreuve qualificative pour les Championnats de France qui se sont déroulés les 4 et 5 avril à Aubry (Nord).



Nos qualifiés :

Cadets

Marin François

Louis Giansili

Poussins

Emma De La Hera

Sacha Faiola

Théo Richert

Enzo Enrici



Mention spéciale à Jules Delohen et Auguste Cailleau qui manquent la qualification d'un rien. En tant que poussins 1^{ère} année, ils auront l'occasion de revenir encore plus forts l'an prochain

À noter : Sacha Faiola et Marin François sont Champions de France en titre — une belle motivation pour défendre leurs titres !

Bravo à tous pour ces super performances. Fiers de nos judokas et de l'esprit du club !

Les 4 et 5 avril derniers, les combattants du Judo Club Levensois étaient engagés sur deux fronts, entre Aubry pour les Championnats de France poussins et cadets, et Saint-Raphaël pour la dernière étape du circuit régional minimes.

À Aubry :

Emma De La Hera, Sacha Faiola, Théo Richert et Enzo Enrici passent tout proches des médailles en s'inclinant en quart de finale. Une énorme expérience engrangée pour chacun d'eux, qui laisse présager de très belles choses pour la saison prochaine.

Mention exceptionnelle pour Marin François, qui devient Champion de France et confirme son premier titre acquis l'an dernier. Une performance remarquable qui inscrit un peu plus son nom dans l'histoire du club !

À Saint-Raphaël :

En minimes, Liv Troianowski décroche une belle 5^{ème} place

Aurèle François, récent médaillé national, monte une nouvelle fois sur le podium avec une magnifique médaille de bronze dans une catégorie très relevée, malgré un combat litigieux.

La saison est loin d'être terminée, et nos judokas continuent de progresser, performer et porter haut les couleurs du club !



La judokate Liv Troianowski réalise une magnifique 2^{ème} place au tournoi international de Plovdiv (Bulgarie): un résultat de très haut niveau qui vient confirmer tout son potentiel et son sérieux.

Déjà auteure d'une très belle saison, Liv continue sa progression avec en ligne de mire, les Championnats de France par équipes de département ainsi que les Championnats de France FSGT.

Cette performance est également de très bon augure pour la suite, puisqu'elle devrait intégrer dès la saison prochaine le Pôle Espoir de Nice, afin de mener de front son double projet scolaire et sportif de haut niveau. Engagée en Bulgarie sous les couleurs de @alliancesudjudo, Liv a su porter haut les valeurs du club et de notre territoire.

Un grand merci à Karl Spinosa pour l'organisation et le coaching tout au long de la compétition.



06 66 43 96 76
 aocfm06261@gmail.com
 www.aocfm.com



Samedi 21 février

Course solidaire organisée par la paroisse Saint-Pons au profit de l'AOCFM.
 Merci au Père François Banvillet, au Père Marc Tongalahy, à tous les bénévoles de la paroisse et à tous ceux qui sont venus courir, marcher ou simplement passer un moment avec nous.

Affluence record pour le Loto organisé par l'AMSL Trial

Un grand bravo aux organisateurs, merci aux généreux donateurs qui ont offert de magnifiques lots et félicitations aux heureux gagnants !



TEAM TRIAL LEVENS

1er Championnat de Ligue de
Provence 2026 :
Tanneron le 1er mars

TR2 :

- 7ème - Aronn Gras

TR3 + :

- 8ème - Lyna Ferrari

TR3 :

- 2ème - Philippe Fabre
 - 4ème - Frédéric Urio
 - 20ème - Marylou Stefanacci Lerda

Espoir 3 :

- 1ere - Marylou Stefanacci Lerda





- TR4 + :**
 - 3ème - Laurent Marty
 - 13ème - Eric Bruzzone
 - 14ème - Gideon Foster

- TR4 :**
 - 12ème - Jean Viglietti
 - 15ème - Paul-Jean Denoix
 - 16ème - Fabio Storelli
 - 31ème - Tony Cadot
 - 33ème - Justin Baz Viale
 - 35ème - François Rocca

- Vétéran :**
 - 4ème - Jean Viglietti
 - 6ème - Paul-Michel Denoix
 - 10ème - Tony Cadot
 - 12ème - François Rocca

- Espoir 4 :**
 - 1er - Fabio Storelli
 - 2ème - Justin Baz Viale

- MT2 :**
 - 1er - Oscar Ubaldi
 - 3ème - Loan Unia Fulconis
 - 4ème - Leo Chatelain

- MT3 :**
 - 5ème - Jade Lerda



Crédit Photo : MandPhoto

Du côté du Tennis Club

- ✓ **Hommes - Équipe 1**
Victoire nette à **La Turbie : 6 - 0**
- ✓ **Hommes - Équipe 2**
Victoire solide à **Le Cannet : 4 - 2**
- ✓ **Femmes**
Belle performance à domicile
contre **CMTVSA : 4 - 2**



Tournoi du dimanche 1^{er} mars
Trois équipes, trois victoires !

Bravo à tous les joueurs et joueuses pour cette superbe journée sur les courts !

Un immense bravo à Margaux Lopez

Elle décroche le titre de Championne de France Elite B (-65 kg) en savate boxe française le 28 mars !

Après un superbe parcours, elle s'impose avec détermination et talent face à une adversaire de haut niveau. Une victoire méritée qui récompense son travail, son engagement et sa passion.

Une pensée également pour son coach Anthony Piccione et toute la Savate Academy Levens, fiers de cette belle performance et de cette progression prometteuse !

Une championne en devenir... et ce n'est que le début !



Du côté de l'AMSL VTT

Coupe de France XCO, XCC à GUERET:

XCC ELITES: Jordan 2^e, Titouan 32^e

XCO Elites: Jordan 3^e, Titouan 16^e malgré une chute.

XCO Elites: Dorian 72^e

XCO Junior séries: Valou 28^e

XCO Open: 20^e Dorian, 38^e Romain

TRIAL coupe grand sud national 1, P1 pour Naël
Enduro à Vergons

Scratch musculaire : 1^{er} Marius, 3^e Quentin

VTTAE: 4^e Flo





Olivier MAZZINI met Levens à l'honneur

Olivier MAZZINI est Vice-champion du monde en nage en eau glacée !

Aux Championnats du Monde de nage en eau glacée 2026, organisés à Oulu en Finlande, Olivier Mazzini s'est distingué sur l'épreuve du 100m brasse. Engagé dans la catégorie 55-59 ans, il a réalisé un temps de 1min 49s 32 dans une eau mesurée à $-0,2^{\circ}\text{C}$.

La course s'est déroulée dans des conditions hivernales extrêmes avec -8°C à l'extérieur et la neige pendant l'épreuve. Grâce à cette performance, Olivier Mazzini décroche la Médaille d'argent et devient Vice-champion du monde dans sa catégorie. Une performance remarquable qui témoigne d'une grande résistance au froid et d'une préparation exigeante dans une discipline extrême.

Félicitations à Olivier Mazzini pour cet exploit, sa détermination et son engagement dans ce sport ! C'est une belle fierté pour Levens et un exemple inspirant pour tous les nageurs et athlètes !
Bravo à lui !

Décagrimpe régional !

7 clubs représentés
70 participants de tous âges
- **Altirock** affiche le plus grand nombre d'inscrits (16 participants levensois)
Après 5 heures de compétitions autour de 10 épreuves rythmées, une troisième place sur le podium pour le club avec une équipe composée uniquement d'enfants:
Benjamin, Noam, Raphaël et Nina.

Une journée sportive, ludique et pleine d'enthousiasme.

Bravo à tous !!!



Dimanche 3 mai 1^{er} vide garage

Organisé par la nouvelle association « Levens Auto Compétition », ce premier vide garage a été une vraie réussite !

Un superbe rassemblement de belles voitures, une ambiance conviviale et familiale et surtout de très belles rencontres avec des passionnés.



Renseignements: Frédéric Faraut 06 87 40 24 79



Merci à tous les participants et visiteurs pour votre présence et votre bonne humeur !

On se donne rendez-vous très bientôt pour une prochaine édition encore plus incroyable.



Une nouvelle association, une nouvelle activité

L'association Yui No Ken (union des lames) réunit des passionnés de tous âges autour d'une discipline japonaise exigeante : le kendo.

Fondée par Thibaud Melis, ceinture noire 5^e Dan, et Cécile Pérola, ceinture noire 3^e Dan, tous deux membres des équipes de compétition de Nice, l'association a pour objectif de perfectionner l'entraînement des compétiteurs tout en ouvrant la pratique du kendo aux habitants de Levens.

Trois créneaux d'entraînement sont proposés :

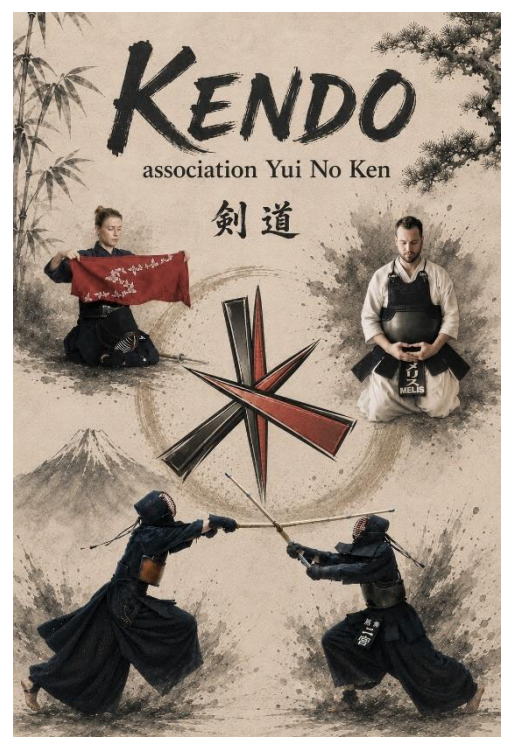
- Dimanche de 9h00 à 12h00
- Dimanche de 20h00 à 22h00
- Lundi de 21h00 à 22h00

(Les entraînements sont actuellement ouverts à partir de 8 ans. Cette limite pourra évoluer selon la demande.)

Héritier des techniques des samouraïs, le kendo est bien plus qu'un art martial : il développe le respect, la maîtrise de soi, la concentration et l'esprit collectif. Il perpétue également, à travers le temps, l'art du maniement du célèbre sabre japonais, le katana, représenté en kendo par une lame de bambou appelée shinai. Les échanges sont réels, dynamiques et puissants, tout en étant sécurisés grâce au port d'une armure de protection.

Discipline exigeante sur les plans physique et mental, le kendo reste accessible aussi bien aux plus jeunes qu'aux adultes, chacun pouvant progresser à son rythme dans un esprit de respect et de partage.

Informations:
yuinoken.kendo@gmail.com
06 26 69 11 88



Le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale au cours de laquelle comptes rendus moral et financier de l'année 2025 ont été approuvés et le programme des festivités 2026 annoncé.

En voici les principales dates :

- Dimanche 8 mars : Carnaval
 - Lundi 6 avril : Chasse aux œufs
 - Samedi 30 mai : Fête du Terroir
 - Samedi 13 juin : Festin du Boutau
 - Dimanche 21 juin : Fête de la musique
 - Mercredi 24 juin : Feu de la St Jean
 - Dimanche 5 juillet : Vide grenier
 - Lundi 13 juillet : Soirée Pan bagnat et bal populaire
- Du vendredi 21 août au mercredi 2 septembre : Festin de la St Antonin avec vendredi 21 août Soupe au pistou, samedi 22 août Concours de boules en doublettes, et Loto en soirée, du lundi 24 au jeudi 27 août, concours de cartes, samedi 28 août Concours de boules parents /enfants et Bal DJ, samedi 29 août Bal DJ, dimanche 30 août Jeux des enfants à la colline, Course du Sargier et après midi récréative et mercredi 2 septembre St Antonin
- Samedi 19 septembre : Salon du Livre
 - Dimanche 27 septembre : Vide grenier
 - Soirée pour Octobre Rose (date non encore définie)
 - Week-end du 4 et 5 décembre : Téléthon
 - Dimanche 13 décembre : Marché de Noël
 - Tous les 4^e samedis du mois, les Sessions niçoises, à la salle sous crèche, pour les amoureux des danses traditionnelles.

Dimanche 8 mars Carnaval de Levens.

Le Carnaval de Levens, organisé par le Comité des Fêtes, a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et colorée ! Un immense merci à toutes celles et ceux qui sont venus nombreux partager ce moment de tradition, marqué par de gigantesques batailles de confettis et de nombreux sourires.

Un grand merci également à la famille Povigna pour leurs magnifiques chars, qui ont, comme chaque année, fait le bonheur des enfants costumés et ont été littéralement pris d'assaut !

Cet après-midi festif s'est terminé en douceur autour d'un goûter convivial offert par le Comité des Fêtes de Levens au Jardin Public.

Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur !



Le Président, Eric Bicini, a remercié Antoine Veran, le Maire de Levens et son conseil municipal, pour la confiance et le soutien qu'ils accordent au Comité, permettant de réaliser toutes ces belles manifestations .

Bienvenue à Ingrid, nouveau membre du Comité !

Ce moment important de l'association s'est clôturé par un moment convivial autour de délicieuses empanadas confectionnées par Nicolas Cortinas Cazerès de « À feu lent » (traiteur argentin).





Samedi 28 mars

Très belle soirée pour la St Patrick organisée par le Comité.

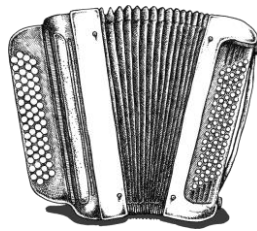
Après avoir dégusté un délicieux ragoût irlandais, tout le monde s'est mis à danser ! Un grand merci et un grand bravo à CeltiK' Azur qui a mis une ambiance de tonnerre !



Les Sessions niçoises



Danser jusqu'au bout de la nuit ! Comme d'habitude, le Baleti est précédé d'un repas sorti du sac où chacun apporte quelque chose à partager.



Lundi 6 avril

Une belle chasse aux œufs qui a permis à chacun de trouver de nombreuses gourmandises chocolatées ! Pour clôturer ce joli moment convivial, un goûter pour petits et grands !



• **Vendredi 21 août**

19h30 **Soirée dansante « Soupe au Pistou »**
25€ par personne et 10€ enfant (poulet chips)
animée par l'orchestre Lucky Stars. Réservation 09 62 66 85 84

• **Samedi 22 août**

19h **Pasta Party** – 5 € hors boisson
20h **Soirée Loto**

• **Lundi 24 août**

10h **Messe du Souvenir à la Colline**
14h30 **Concours de boules carrées enfants** à la Colline (maxi 12 ans)
20h **Concours de Boules carrées** (en doublette)

• **Mardi 25 août**

20h **Concours de belote**

• **Mercredi 26 août**

20h **Concours de rami**

• **Jeudi 27 août**

20h **Concours de contrée**

• **Vendredi 28 août**

19h **Grillades au Jardin Public** (8 à 10 € hors boisson)
21h **Soirée Dj** – Entrée gratuite

• **Samedi 29 août**

09h30 **Concours de boules parents / enfants**
(Inscriptions au Clos des Traverses – **réservé aux habitants de Levens**)
14h **Concours de boules** (en doublette)
(Inscriptions au Clos des Traverses – **réservé aux habitants de Levens**)
19h **Grillades au Jardin Public** (8 à 10 € hors boisson)
21h **Soirée Dj**. Entrée gratuite

• **Dimanche 30 août**

10h **Jeux des enfants** à la Colline
11h **Course du Sargier**
15h **Fête des enfants**

• **Mercredi 2 septembre**

5h **Réveil traditionnel** aux sons des fifres, tambours et mourtaïrets
10h **Grand-Messe paroissiale** avec l'Offerte du coq
11h **Farandole** dans les rues du Village
11h30 **Dépôt de gerbes** au square Masséna
12h **Allocutions des autorités** et apéritif d'honneur
15h45 **Procession de la Saint-Antonin**
17h **Réception sous le chapiteau**



FÊTE PATRONALE DE LA SAINT ANTONIN

La Régie de l'Eau et de l'Assainissement de la Métropole Nice Côte d'Azur a réalisé des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur 195 mètres, avenue du Sénateur Marcel Pellenc.

Le budget s'élève à 76 170 € HT.



LOGEMENT DE SAINT ANTOINE DE SIGA

Les travaux de réhabilitation de l'appartement de Saint Antoine de Siga sont achevés.

Rénovation thermique (doublage, chauffage, ventilation...), électricité, menuiseries, façade.

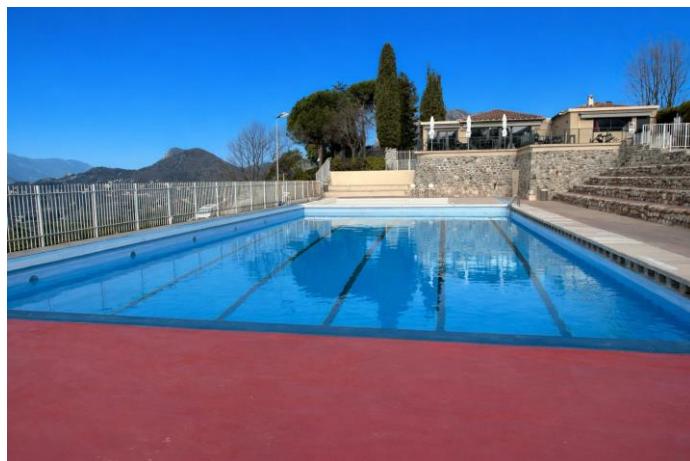
Coût 170 000 € TTC



PISCINE MUNICIPALE

Les travaux de réfection du bassin (changement du liner), étanchéité et reprise des plages, réseaux acier et vannes dans les machineries, amélioration du traitement de l'eau, sont en cours et seront prêts pour la saison estivale, avec une ouverture pour les enfants des écoles en juin 2026.

Coût 150 000 € TTC





Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable se poursuivent dans les rues Gutterie et Laurens.

Ces interventions essentielles permettront d'améliorer la qualité du service, de sécuriser les infrastructures et de garantir une meilleure gestion des réseaux sur le long terme.

À l'issue des travaux, une attention particulière sera portée à la remise en état des voiries, avec la pose de pavés afin de préserver le caractère et l'esthétique des rues.

Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension pendant cette période de chantier.

INFO COLLECTE ET PROPreté

Vous avez une question concernant

LA COLLECTE DES DÉCHETS

LES DÉCHETTERIES

LES ENCOMBRANTS

LE TRI DES DÉCHETS

LE COMPOSTAGE

UN SEUL NUMÉRO
appelez le
3906

Un service dédié pour répondre à toutes vos questions

Tout savoir sur www.nicecotedazur.org

Allo Mairies 3906
C'est d'un appel local depuis un poste fixe



Une question sur : la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, la circulation, les travaux ou l'assainissement ?

Une équipe est à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h, et le samedi de 8h30 à 17h (Coût d'un appel local).

Allo Mairies 39 06 est le numéro de téléphone qui :

Répond à toutes vos questions ou déclenche l'intervention des services techniques afin de résoudre les problèmes rencontrés pour la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, la circulation, les travaux ou l'assainissement sur les 51 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Vous pouvez également contacter Allo Mairies par mail à 3906@nicecotedazur.org

LE CONSEIL MUNICIPAL

Dossier n° 1 Présenté par Mme BICINI REGLEMENT DES INSCRIPTIONS ET DES DEROGATIONS SCOLAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 2 Présenté par M. le Maire CREATION D'UN MOULIN A FARINE – DEMANDE DE SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 24 voix pour et 2 abstentions (M. François Dominique SEINCE et M. Jean-Louis MORENA)

Dossier n° 3 Présenté par M. REVERTE FOURNITURE DE PETITS MATERIELS ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES -SIVOM VAL DE BANQUIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 4 Présenté par M. le Maire VENTE DE PARCELLES COMMUNALES- 880 AV GENERAL DE GAULLE A LEVENS A LA SEM HABITAT 06 POUR LA CONSTRUCTION D'UN VOLUME TERTIAIRE DEDIE A UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE, DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX INCLUSIFS ET D'UN PARC DE STATIONNEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 24 voix pour et 2 voix contre (M. François Dominique SEINCE, M. Jean-Louis MORENA)

Dossier n° 5 Présenté par M. le Maire ACQUISITION DU VOLUME N° 2, CONSTITUANT UN VOLUME TERTIAIRE DEDIE A UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE, EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 22 voix pour, 3 voix contre (Mme Maïmouna BONNEFOND, M. François Dominique SEINCE, M. Jean-Louis MORENA) et une abstention (M. Thierry MIEZE)

SÉANCE DU 6 novembre 2025

Dossier n° 1 Présenté par Mme CASTELLS ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 2 Présenté par Mme CASTELLS RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE – ANNEE 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 3 Présenté par Mme CASTELLS MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

SÉANCE DU 11 septembre 2025

Dossier n° 4 Présenté par M. le Maire MISE EN PLACE DE SERVITUDES DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT DES PISTES DFCI DE LA COMMUNE DE LEVENS AU PROFIT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 5 Présenté par M. le Maire ANNULATION DE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FCPE COLLEGE RENE CASSIN

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

SÉANCE DU 15 décembre 2025

Dossier n° 1 Présenté par M. le Maire ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 2 Présenté par M. le Maire INTEGRATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES TRAVAUX REALISES SOUS MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE PAR LA SPL COTE D'AZUR AMENAGEMENT, POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE LEVENS – EXERCICE 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 3 Présenté par M. le Maire DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 2

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

**Retrouvez les vidéos et détails
des Conseils municipaux sur
www.levens.fr**



SÉANCE DU 20 mars

Dossier n° 1 Présenté par Mme Monique DEGRANDI INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELU LE 15 MARS 2026 : ELECTION DU MAIRE.

M. Antoine VERAN a obtenu 26 voix.

Et, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Dossier n° 2 Présenté par M. le Maire FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS A ELIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 3 Présenté par M. le Maire ELECTION DE HUIT ADJOINTS.

la liste Vivre Levens a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ; sont ainsi proclamés élus aux postes d'adjoints :

- . 1er adjoint – Michèle CASTELLS
- . 2ème adjoint – Nicolas BRAQUET
- . 3ème adjoint – Ghislaine BICINI
- . 4ème adjoint – Roger MAJDALANI
- . 5ème adjoint – Monique DEGRANDI
- . 6ème adjoint – Eric GIRARD
- . 7ème adjoint – Ghislaine ERNST
- . 8ème adjoint – Yan VERAN

Dossier n° 4 Présenté par M. le Maire CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

De fixer à seize, outre le Président, le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (huit membres élus par le Conseil municipal en son sein, huit membres nommés par le Maire).

Dossier n° 5 Présenté par M. le Maire CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : ELECTION DES MEMBRES

La liste Vivre Levens a obtenu 28 voix représentant la majorité absolue et acquiert 8 sièges

- sont ainsi proclamés élus au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- . Madame Ghislaine ERNST
- . Madame Valérie BARDY
- . Madame Monique DEGRANDI
- . Madame Evelyne ABEL dit DELAMARQUE
- . Madame Laurence LASSOUQUE
- . Madame Jeanne PLANEL
- . Monsieur Georges REVERTE
- . Monsieur Gérard MARIGNANE

SÉANCE DU 31 mars

Dossier n° 1 Présenté par Mme Michèle CASTELLS FIXATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 2 Présenté par M. le Maire FIXATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 3 Présenté par Mme Michèle CASTELLS POUVOIRS DELEGUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122- 22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 4 Présenté par M. le Maire ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 5 Présenté par M. le Maire REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 6 Présenté par M. le Maire COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ELECTION DES MEMBRES

Le Conseil municipal désigne les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Membres titulaires :

- M. Nicolas BRAQUET
 - Mme Monique DEGRANDI
 - M. Georges REVERTE
 - Mme Danièle TACCONI
 - M. David KOREN
- Membres suppléants :
- M. Roger MAJDALANI
 - Mme Ghislaine BICINI
 - Mme Jeanne PLANEL
 - M. Gérard MARIGNANE
 - M. Robert TOMBAKDJIAN

Dossier n° 7– Présenté par M. le Maire DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DU SIVOM VAL DE BANQUIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- De désigner les membres suivants pour siéger au sein du SIVOM Val de Banquière :

- . délégués titulaires :
 - M. Antoine VERAN
 - M. Georges REVERTE
- . délégués suppléants :
 - Mme Jeanne PLANEL
 - M. Eric GIRARD

**Dossier n° 8– Présenté par M. le Maire
DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN
DU SYNDICAT MIXTE D'INGENIERIE POUR LES
COLLECTIVITES ET TERRITOIRES INNOVANTS
DES ALPES ET DE LA MEDITERRANEE (SICTIAM)**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner les membres suivants pour siéger au sein du SICTIAM :

. délégué titulaire : - M. Antoine VERAN

. délégué suppléant :- M. Eric GIRARD

**Dossier n° 9 Présenté par M. le Maire
DESIGNATION DES DELEGUES A LA FEDERATION
NATIONALE DES COMMUNES PASTORALES**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner les membres suivants pour représenter la commune auprès de la Fédération Nationale des Communes Pastorales :

. délégué titulaire : M. Yan VERAN

. délégué suppléant : M. Antoine VERAN

**Dossier n° 10– Présenté par M. le Maire
DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA
COLLECTIVITE AU SEIN DE LA FEDERATION
NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES
(FNCOFOR) ET DE L'ASSOCIATION DES
COMMUNES FORESTIERES DES AM (COFOR06)**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner les membres suivants pour représenter la commune auprès de la Fédération Nationale des Communes Forestières et de l'association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes :

. délégué titulaire : M. Antoine VERAN

. délégué suppléant :M. Yan VERAN

**Dossier n° 11 Présenté par M. le Maire
DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE
AU COMITE SYNDICAL DU CONSERVATOIRE
DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-
MARITIMES**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner les membres suivants pour représenter la Commune auprès du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes :

. déléguée titulaire : Mme Michèle CASTELLS

. délégué suppléant : M. Gilles MAIGNANT

**Dossier n° 12– Présenté par M. le Maire
DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT
MUNICIPAL CHARGE DES QUESTIONS DE
DEFENSE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner M. Gilles MAIGNANT en qualité de correspondant Défense

**Dossier n° 13 Présenté par M. le Maire
DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT
INCENDIE ET SECOURS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner en qualité de correspondant incendie et secours, M. Gérard MARIGNANE, titulaire, et M. Luca BOUZALMATE, suppléant.

**Dossier n° 14 Présenté par Mme CASTELLS
RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR
EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A
UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE
DURANT LA PERIODE ESTIVALE 2026**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

**Dossier n° 15– Présenté par Mme PLANEL
DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DE
LEVENS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

**Dossier n° 16– Présenté par Mme PLANEL
DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
POUR LA LUDOTHEQUE DE LEVENS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

**Dossier n° 17– Présenté par M. le Maire
RESILIATION DU MARCHE DE MAITRISE
D'ŒUVRE :**

**OPERATION DE CREATION D'UN RESTAURANT
SCOLAIRE ET DE LOCAUX POUR L'ALSH,
RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE
SAINT ROCH**

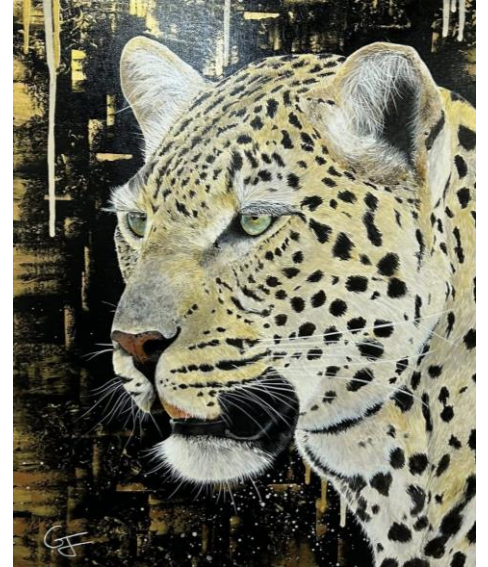
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour, 2 abstentions (Mme Maïmouna BONNEFOND et M. David KOREN)

**Dossier n° 18– Présenté par M. MAJDALANI
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - 2026**

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire de la Commune de Levens pour l'exercice 2026.

Samedi 17 janvier
Vernissage de l'exposition de Jessica GREMILLET.

Une jeune artiste levensoise qui peint à l'acrylique de magnifiques portraits d'animaux sauvages, mais aussi des portraits au fusain ou à l'aquarelle.
 La rigueur du détail était exceptionnelle ! Les animaux paraissaient en relief !



Samedi 7 février
 Concert de Laurent Blanquart
 Peinture et musique avaient rendez-vous



Samedi 7 mars
Revue cabaret avec la troupe Nulle Part Ailleurs !

Salle comble au Foyer Rural
 Au programme : danse, chant, magie et mentalisme...
 Un spectacle haut en couleur avec plumes et paillettes
 qui a enchanté le public du début à la fin !
 Bravo aux artistes pour cette belle soirée pleine de talent !



Dimanche 15 mars

Trio Goldberg et piano

Lisa Kerob, violon, Federico Hood, alto, Thierry Amadi, violoncelle et Maki Belkin, piano



Samedi 4 avril

Vernissage des expositions « L'univers d'Angie F » et « Mémoires du 14 juillet »



Samedi 25 avril
Concert du groupe
« My Roots »



Deux soirées exceptionnelles vous attendent dans le cadre magique du Grand Pré de Levens...
deux ambiances, deux univers, mais une seule promesse :

faire la fête ensemble !

Jeudi 2 juillet 2026

Kendji Girac

Tournée Anniversaire "Nos 10 ans"

Dix ans de tubes, d'énergie et de succès pour un artiste incontournable de la scène française. Avec plus de 6 millions d'albums vendus et 2 millions de spectateurs conquis, Kendji Girac vous promet un show festif, vibrant et rempli d'émotions.

Un concert unique pour célébrer une décennie de musique !

Vendredi 3 juillet 2026

Carla Lazzari

suivie du groupe **Gold**

Une soirée entre nouvelle génération et légendes de la pop française.

Carla Lazzari, révélée dans The Voice Kids, enchaîne les succès entre Eurovision Junior, Danse avec les Stars et les NRJ Music Awards. Son duo avec Jeck, notamment avec le titre M'envoler (plus de 14 millions de vues et 33 millions de streams), lui vaut un disque de diamant et confirme son ascension fulgurante.

Puis place à Gold, groupe culte des années 80, avec leurs tubes intemporels qui feront chanter toutes les générations et transformeront cette soirée en véritable moment de partage et de nostalgie.

Deux soirées, deux ambiances :
On chante. On danse. On vibre. On célèbre la musique ensemble.

- Parkings gratuits sur place
- Buvette et restauration rapide disponibles
- Concert en placement libre debout
- Ouverture des portes à 18h30

Événement incontournable :
les places sont limitées et la demande est forte.

Réservez dès maintenant pour vivre le Levens Summer Festival 2026...
en live, dans une ambiance festive et inoubliable !.

<https://my.weezevent.com/levens-summer-festival>

Offre spéciale habitants !

Les Levensoises et Levensois bénéficient d'une promotion exclusive pour l'achat de places de concerts
(Pass 2 jours ou concerts CARLA LAZZARI / GOLD).

Comment en profiter ?

Rendez-vous au Bureau d'Information Touristique de Levens muni d'un justificatif de domicile. Un code de réduction personnel vous sera remis. Utilisez ce code lors de votre réservation en ligne pour bénéficier de l'offre.

Important : chaque code délivré est valable pour une seule place.

Infos & renseignements : 09 62 66 85 84
Email : info.levens@explorenca.com

KENDJI

Nos 10 ans



LEVENS
Summer Festival

JEUDI 02
JUILLET 2026

LEVENS SUMMER FESTIVAL
Grand Pré de Levens

SCAN ME!


JEUDI 2 JUILLET
18h30: Ouverture des portes
19h00: Frenchie's Party Dj
21h30: **Kendji GIRAC**



CARLA

M'ENVOLER



LEVENS
Summer Festival

VENDREDI 03
JUILLET 2026

LEVENS SUMMER FESTIVAL
Grand Pré de Levens

GOLD



LEVENS
Summer Festival

VENDREDI 03
JUILLET 2026

LEVENS SUMMER FESTIVAL
Grand Pré de Levens



Le MuMoX du Centre Pompidou en étape à Levens

La commune de Levens aura le plaisir d'accueillir, pour la première fois, le MuMoX (Musée Mobile) du Centre Georges Pompidou, qui fera étape dans la commune pour une durée de trois jours, les 29 juin, 30 juin et 1er juillet 2026.

Ce musée itinérant, véritable espace d'exposition mobile, proposera au public de découvrir des œuvres contemporaines dans un format original et accessible à tous.

Les deux premières journées seront entièrement réservées aux publics scolaires. Ainsi, 6 classes élémentaires et 3 classes de maternelle pourront, accompagnées de leurs enseignants, visiter l'exposition et participer à des ateliers pédagogiques autour du thème du cirque. Ces temps de découverte permettront aux enfants de s'initier à l'art contemporain de manière ludique et interactive.

Le mercredi 1er juillet, le MuMoX accueillera successivement le Centre de Loisirs ainsi que les résidents de l'Oiseau-Lyre, qui pourront à leur tour visiter l'exposition et participer aux ateliers proposés.

Enfin, le public sera invité à découvrir le MuMoX en accès libre, sans réservation, le mercredi 1er juillet de 15h30 à 17h30.

Il est important de souligner que les œuvres présentées sont toutes des originaux de grande valeur, prêtés par le Centre Georges Pompidou, offrant ainsi une véritable expérience muséale au plus près des habitants.

La municipalité se réjouit de cette belle initiative culturelle qui permet de faire voyager l'art au cœur de la commune et de le rendre accessible à tous les publics.





Jeudi 29 janvier

Une belle Cérémonie des vœux à Plan du Var en présence de nombreux habitants du hameau et d'élus de la commune.

Monsieur le Maire a pu rappeler à cette occasion l'importance de ce hameau, porte d'entrée de nos vallées qui fait partie intégrante de Levens.

Ce moment important d'échanges et de convivialité s'est clôturé par le partage de la galette offerte par le Comité des Fêtes.



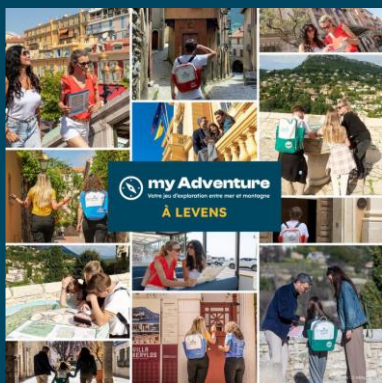
c'est l'activité idéale en famille, entre amis ou pour les gamers afin de (re)découvrir toutes les pépites de notre destination Nice Côte d'Azur, riches de trésors naturels, culturels, patrimoniaux, historiques... et de paysages d'une diversité unique.

Quête de my Adventure à Levens

C'est l'effervescence au village !

Eh oui, ce soir aura lieu le célèbre Grand Prix hippique de Levens et tous les villageois sont à l'affût pour miser sur le bon cheval de course. Je peux vous dire que la tension est à son comble !

SAVOIR + Bureau d'Information Touristique de Levens 09 62 66 85 84





Dimanche 25 janvier 2026

Un merveilleux moment musical a été partagé à l'auditorium « Joseph Raybaud » grâce à l'association « Piano à Levens ».

David Lefevre au violon et Katherine Nikitine au piano ont offert une très belle interprétation d'œuvres de Saint-Saëns, Santana et Schreker.

Retour sur un week-end réussi à Levens : "De Ferme en Ferme" séduit le public

Les samedi 25 et dimanche 26 avril, Levens a vibré au rythme de l'événement « De Ferme en Ferme », mettant à l'honneur le savoir-faire agricole local et les circuits courts.

À cette occasion, la Bergerie de Porte Rouge a ouvert ses portes au public, offrant une immersion authentique dans le quotidien d'éleveurs et de fromagers passionnés. Environ 250 visiteurs ont répondu présents tout au long du week-end, témoignant d'un réel engouement pour les métiers de la terre et les produits du terroir.

Petits et grands ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'élevage ovin, échanger avec les producteurs, rencontrer les brebis et déguster des fromages artisanaux. Un moment de partage apprécié de tous, placé sous le signe de la convivialité et de la transmission.

Autre temps fort de cette édition : la participation de La ferme Spiruline du Comté de Nice, qui a proposé aux visiteurs des visites pédagogiques autour de la culture de la spiruline. Le public a pu découvrir ses méthodes de production, comprendre les nombreuses vertus de cette micro-algue et profiter de dégustations, suscitant curiosité et intérêt.

Les organisateurs, Delphine, Charles, Vincent et Lucile, ont tenu à exprimer leur profonde gratitude envers les visiteurs pour leur curiosité, leur enthousiasme et leur fidélité. Ils ont également salué l'engagement précieux de leur équipe Valérie, Élise, Alyssa, Iseult, Michel, Jacqueline ainsi que le soutien indéfectible de leurs proches.

La réussite de cet événement doit aussi beaucoup à l'accompagnement de la Commune de Levens et du Bureau d'Information Touristique de Levens, vivement remerciés pour leur appui.



Ce week-end riche en rencontres et en échanges illustre parfaitement l'importance de valoriser les producteurs locaux et de maintenir un lien fort entre habitants et monde agricole. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

Naissances

Lola CRISTINA née le 25/03/2025
 Ilona COATPEHEN née le 27/08/2025
 Lina SINIGAGLIA née le 6/11/2025
 April AMADEO née le 19/11/2025
 Mélià LACASSIN-PAYET née le 5/12/2025
 Antonio FERNANDEZ né le 5/01/2026
 Marie DALMASSO née le 17/01/2026
 Aurèle DERONT-MERLINO né le 18/01/2026
 Adèle CIUTAC CHILEA née le 18/01/2026
 Aurélia TOSELLI née le 19/01/2026
 Charly VELLA né le 30/01/2026

Jules FINO né le 5/02/2026
 Raphaël MARTINO né le 8/03/2026
 Charlie DÉSIÉ né le 8/03/2026
 Mylann KY né le 17/03/2026
 Leonardo DOLLA né le 25/03/2026
 Lissandro GARACCI-CALVETTI né le 26/03/2026
 Léna CHAMPION née le 1/04/2026
 Nathan CORDERO-KEROMNES né le 7/04/2026
 Léo ANDRIUZZI-MAUGUY né le 8/04/2026
 Gabriel DELOFFRE née le 10/04/2026
 Ezio PANFILI-GABON né le 28/04/2026



Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

Les avis de naissance sont transmis par la Ville de Nice

Mariages

M. Marcel ANDURO et Mme Patricia SEMBOLINI le 25/10/2025
 M. Luis DONATIEN et Mme Sandrine BOZZOLA le 13/11/2025
 M. David JECHOUX et Mme Shubham UPRETI le 3/01/2026
 M. Aurélien URBANECK et Mme Stéphanie MAFRA le 26/01/2026
 M. Melvyn BERTRAND et Mme Mélanie MACCAGNAN le 14/02/2026
 M. Didier TOSELLO et Mme Karina NIKOLAEVA le 21/03/2026
 M. Sébastien GRANGER et Mme Stéphanie HUART le 4/04/2026
 M. Lancelot AVERT et Mme Mégane SORCI le 11/04/2026



M. Jean-Paul SPIEZ et Mme Soraya BRAHIM
le 13 décembre 2025



M. Thierry SEYMAND et Mme Sandrine MAÏSSA
le 14 janvier 2026



M. Sébastien Granger et Stéphanie Huart le 4 avril 2026



| | | | |
|-----------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| M. Eric DAGUENEAU | le 11/10/2025 | M. Bernard FLOQUET | le 6/11/2025 |
| M. Alojzija FRAJTIC | le 17/10/2025 | Mme Rose GASIGLIA | le 10/11/2025 |
| M. Roland RIGAUT | le 25/10/2025 | Mme Josianne LESUR | le 11/11/2025 |
| Mme Laurence RISSO | le 31/10/2025 | Mme Sandrine CODAZZI | le 17/11/2025 |
| | | Mme Monique CASANOVA | le 18/11/2025 |
| | | M. Jean-François COTTON | le 20/11/2025 |
| | | M. Antonio ALTAVILLA | le 25/11/2025 |
| | | | |
| Mme Assunta DESSAIGNE | le 7/12/2025 | M. Joseph LOMBARDO | le 14/01/2026 |
| M. Philippe MARTIN | le 11/12/2025 | Mme Michèle MOSCHETTI | le 14/01/2026 |
| Mme Bernadette ROSS-MAULEON | le 14/12/2025 | Mme Gisèle GAUTREAU | le 19/01/2026 |
| M. Claude BENNI | le 22/12/2025 | M. Paul BAILET | le 23/01/2026 |
| Mme Jeanne JALIFIER | le 25/12/2025 | M. Henri MALAUSSENA (Riri) | le 28/01/2026 |
| Mme Georgette BENNI | le 25/12/2025 | | |
| Mme Pierrine MIRAGLIA | le 31/12/2025 | | |
| | | | |
| M. Jean-Pierre BLONDEAUX | le 4/02/2026 | Mme Henriette PALCONI | le 3/03/2026 |
| M. Daniel PINAÏ | le 6/02/2026 | M. Jany LEROY | le 15/03/2026 |
| M. Frédéric THILLAUD | le 15/02/2026 | M. Nicholas BARNES | le 24/03/2026 |
| M. Mohammed KHAZZARE | le 16/02/2026 | Mme Anne BERMOND | le 31/03/2026 |
| M. Gilbert CIAMOS | le 28/02/2026 | | |
| | | | |
| Mme Brigitte ROBINI-ARNAUD | le 10/04/2026 | Mme Marie ALBRE | le 02/05/2026 |
| Mme Marie-Thérèse MAUREL | le 21/04/2026 | | |
| M. Guy MARCHEIX | le 22/04/2026 | | |
| Mme Aline BLUHM | le 24/04/2026 | | |
| Mme Louise JARRIGE | le 27/04/2026 | | |



Nos condoléances émues aux familles

Riri s'en est allé

Une page de l'histoire de Levens se tourne tristement avec le départ d'Henri Malausséna que tout le monde appelait Riri. Il s'en est allé, tout doucement avec la discrétion qu'on lui connaît, paisiblement et sereinement.

Né et marié à Levens avec Gratiennette, il a eu deux filles, Christine et Françoise et 2 petits-enfants Thomas et Paul.

Il a été Employé à la Compagnie des Eaux pendant de longues années et a tenu, avec son frère Louis, surnommé Vivi, l'hôtel-restaurant « Chez Malausséna » sur la place du village.

On se souvient tous des raviolis et de l'omelette de Louissette servis dans la grande salle, comble, chaque dimanche, rendez-vous incontournable des gourmands et des gourmets ! Tous ces petits plats qui resteront, à jamais, dans nos mémoires !

Au service de son village qu'il aimait tant, il a été élu de 1983 à 1994 dans un engagement sans faille, dans l'intérêt général avec de vraies valeurs de proximité.

Toujours souriant, avec un joli regard offert par ses yeux bleu azur, il avait un mot gentil pour chaque personne rencontrée et toujours une petite anecdote à partager.

Un homme de conviction, empreint de générosité, discret, pétri d'humilité, il avait le don rare de rendre chaque moment simple mais profondément heureux.

Son départ laisse un vide immense à Levens, chaque ruelle pourrait parler de lui.

Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise Saint-Antonin, en présence d'une foule nombreuse et recueillie, autour des siens, de sa fille Françoise, de son gendre Jean-Jacques et de ses petits-fils Thomas accompagné de Clara et Paul.

La communauté levensoise, M le Maire Antoine Veran et son Conseil municipal adressent, à toute la famille, leurs condoléances très émues.

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Madame Marie-Thérèse MAUREL survenu dernièrement. Elle aurait eu 100 ans, le 28 juin prochain.

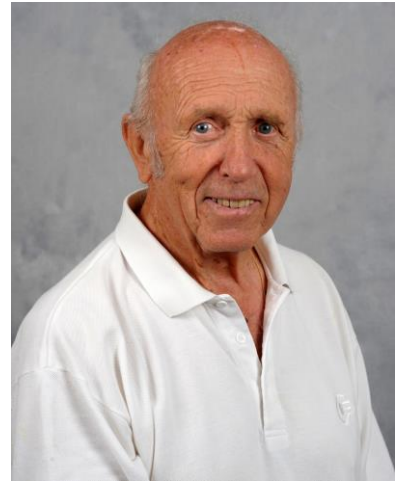
Employée à la mairie de Levens depuis 1946, elle a consacré plus de quatre décennies de sa vie, au service de sa commune, succédant à son père, également Secrétaire de Mairie (comme on disait avant).

Entre 1955 et 1991, elle a exercé, avec dévouement, la fonction de Secrétaire de Mairie, marquant ainsi de son empreinte, l'administration locale.

Célibataire et sans enfant, elle a pourtant su créer des liens précieux avec ses collègues et les habitants, toujours prête à écouter et à aider. Retraitée, elle continuait à témoigner un grand intérêt pour la vie de la commune, restant attachée à ses racines.

Sa mémoire et son héritage demeureront dans le cœur de ceux qui ont eu la chance de la connaître. Ses obsèques ont eu lieu le 28 avril dernier.

La communauté levensoise autour du maire Antoine Veran et son Conseil municipal présente ses sincères condoléances à ses proches et à tous ceux qui l'ont entourée.



LES FESTIVITÉS



L'AGENDA

JUIN

Du Vendredi 5 au Dimanche 14

LEVENS'ART

Exposition à ciel ouvert des enfants dans le village

18h - Vernissage au Jardin Public

Dimanche 7

• Fête du Chien

Grand Pré

• **CONCERT** Laurent Cyprien GIRAUD, Aude FABRE et Serge FERAL

17h - Eglise Saint Antonin

Vendredi 12

• THEATRE

Auditorium « Joseph Raybaud »

Samedi 13

• **FESTIN DOU BOUTAU**

À partir de 15h - au cœur du village

A partir de 18h - Halle du Rivet

• **FÊTE DE SAINT ANTOINE DE SIGA**

17h30 - Messe et Procession 18h30 moment de convivialité autour d'un apéritif dînatoire

THEATRE

Spectacle de fin d'année de l'association Arsène & Moi

« As de crime » 18h00 Pré-ados

« Alice au pays des vermeilles » 18h00 Pré-ados

Auditorium « Joseph Raybaud »

Dimanche 14

THEATRE

Spectacle de fin d'année de l'association Arsène & Moi

« Rendez-vous à la fontaine » 16h30 Enfants

« Reconstitution » 19h00 Lycéens / Etudiants

« Meurtre sur le Nil » 21h00 Adultes

Jeudi 18

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE

11 h - Square Massena

Samedi 20

• **REUNION MUSICALE « AUTOUR DU PIANO »**

15h - Auditorium « Joseph Raybaud »

Dimanche 21

• **FETE DE LA MUSIQUE**

21h - Place de la République

Mercredi 24

FEU DE LA ST JEAN

19h repas de rue au Jardin Public, procession et feu d'artifice à la Colline

Du Vendredi 26 au Samedi 27

PASSAGE DU ULTRACYCLISME BIKINGMAN

Grand Pré

Samedi 27 & Dimanche 28

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'AMSL DANSE

20h30 - Halle du Rivet. Sur réservation sur Hello

Asso

JUILLET

Jeudi 2 et vendredi 3

LEVENS SUMMER FESTIVAL

Grand Pré

Vendredi 3

LES VENDREDIS DE LA PLACE «KENZO» soirée

latino. 19h - Place de la République

Samedi 4

• **Conservatoire des Alpes-Maritimes**

Spectacle.

20h30 - Halle du Rivet. Entrée libre

• **LES SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT**

Concert

« HOMMAGE A QUINCY JONES »

21h - Halle du Rivet. Entrée libre

Dimanche 5

• **VIDE GRENIER**

Grand Pré

• **SPECTACLE DE HIP HOP**

14h - Halle du Rivet

Vendredi 10

LES VENDREDIS DE LA PLACE «THE BEER

PHILOSOPHERS» rock moderne

19h - Place de la République

Samedi 11

LES SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT

spectacle **«MAGIE SOUS LES ÉTOILES»**

21h - Halle du Rivet. Entrée libre

Lundi 13

SOIREE PAN BAGNAT

19h - Jardin Public

Mardi 14

FÊTE NATIONALE

11h- Monument aux Morts

Vendredi 17

LES VENDREDIS DE LA PLACE « DUAL THEORY »

rock classique et vintage

19h - Place de la République



JUILLET

Dimanche 19

LES SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT

Concert « CUBA NISSANDO »

21h - Halle du Rivet. Entrée libre



Vendredi 24

LES VENDREDIS DE LA PLACE « CAROLE & MARC COUNTRY BAND » musique country

19h - Place de la République

Du samedi 25 au dimanche 26

FÊTE DU CHEVAL

Grand Pré

Dimanche 26

• FÊTE DE LA SAINTE ANNE

11h - Messe à Plan du Var

Jeudi 30

LES SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT

Concert « ELEGANTO RITA MITSOUKO »

21h - Halle du Rivet. Entrée libre



SEANCE CINEMA

TOUS LES MERCREDIS

Auditorium « Joseph Raybaud »



AOUT

Samedi 1er

VERNISSAGE EXPOSITION « REGARDS CROISÉS SUR NOTRE VILLAGE »

Proposée par les associations « Levens d'un temps de deman & l'AMSL Aquarelle »

11h - La Galerie du Portal. Entrée libre

Vendredi 7

LES VENDREDIS DE LA PLACE « DJ ERIC » bal

19h - Place de la République

Mardi 11

FÊTE DE LA SAINTE CLAIRE

10h30 - Messe & procession

Vendredi 14

• LES VENDREDIS DE LA PLACE « DUAL THEORY » rock classique

19h - Place de la République

• FESTIVAL DE FOLKLORE « LA FARANDOLE »

21h - Halle du Rivet. Entrée libre

Samedi 15

FÊTE DE L'ASSOMPTION

11h - Messe et 21h - Procession

Mercredi 19

LES SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT

Concert « CHAMPS ELYSÉES »

21h - Jardin Public du Foyer Rural. Entrée libre



Du vendredi 22 Août au Lundi 2 Septembre

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT ANTONIN

organisée par le Comité des Fêtes de Levens

Restez connectés pour plus de détails
sur chaque événement !
www.levens.fr



LEVENS LA GALERIE DU PORTAL EXPOSITIONS

**1^{er} AOÛT
18 DECEMBRE 2026**

Du lundi au samedi
de 9h à 13h et de 14h à 17h
Entrée libre



L'AMSL AQUARELLE

&

L'ASSOCIATION LEVENS D'UN TEMPS DE DEMAN

REGARDS CROISÉS SUR NOTRE VILLAGE



VERNISSAGE

Samedi 1^{er} août - 11 heures



MAIRE DE LEVENS
5 Place de la République
06070 LEVENS
04 93 91 61 16 - www.levens.fr



LA GALERIE DU PORTAL
1 Place V. Masséglia
LEVENS
06 82 68 85 84

Conception & Impression: Mairie de Levens ©

Parole à l'opposition municipale

Chères Levensoises, chers Levensois,

La liste J'AIME LEVENS AUTREMENT a recueilli 906 voix. Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

Vos élus d'opposition sont Maïmouna Bonnefond, Robert Tombakdjian, Geneviève Cuny et David Koren. Fidèles à nos engagements, nous continuerons à être à votre écoute, à vous représenter et à vous informer sur l'avenir de Levens (internet et les réseaux sociaux).

Lors du conseil municipal du 21 avril, la liste J'aime Levens autrement a voté pour la convention d'objectifs du Comité des fêtes dont nous saluons le travail et le dévouement, la fixation des frais de scolarité refacturés aux communes pour leurs élèves, la prise en charge des frais des agents et des élus (déplacements, formations, etc.), l'affectation du résultat excédentaire du Compte Financier 2025 sur le budget 2026, les crédits alloués aux associations qu'il serait souhaitable de soutenir davantage, les taux des impôts locaux qui restent stables.

Nous nous sommes abstenus sur l'approbation du Compte Financier Unique 2025 qui était antérieur à notre élection et sur le vote du Budget Primitif 2026 sur lequel nous avons des réserves. Par exemple, la viabilisation de 7 lots au Petit Bois estimée à 870 400 €, à laquelle s'ajoute la compensation de reboisement de 18 717 €, permettront-ils de dégager un bénéfice notable pour la commune ?

De même, fidèles à nos engagements de campagne pour une urbanisation maîtrisée, nous avons voté contre la vente d'un lot boisé destiné à la construction à la Mole.

D'une façon générale, la politique budgétaire de la commune interroge. Pourquoi avec un CFU largement excédentaire, abandonner totalement le projet de restructuration de l'école, alors que le ministère indique que l'académie de Nice sera peu impactée par la baisse généralisée des effectifs, qu'il y a actuellement 27 élèves en moyenne par classe à l'école élémentaire St Roch et que de nouveaux logements sont prévus dans la commune ? Certains travaux comme le stade, le chauffage, la cantine et la sécurisation de l'entrée sont indispensables quel que soit le nombre d'élèves. Une réflexion commune doit être menée pour améliorer l'accueil de nos enfants.

Nous vous invitons à nous retrouver prochainement sur le site : <https://www.capsurlevens.fr>

Directeur de la publication:

Antoine VERAN

Rédaction

Antoine Veran, Michèle Castells, Ghislaine Bicini, Céline Faraut, Mairie de Levens - Service Communication, S.I.V.O.M Val de Banquière, J'aime Levens Autrement

Photos

Ghislaine Bicini, Jeannine Planel, Céline Faraut, Mairie de Levens - Service Communication, Club Photo AMSL, ALSH, AGIS06, Google images, Régie Eau d'Azur, S.I.V.O.M Val de Banquière, AMSL Danse, AMSL VTT, AMSL TRIAL, Spiruline du Comté de Nice, Bergerie de Porte Rouge, Tennis Club de Levens, Judo Club Levensois, Mme Donard

Impression

CREAMANIA I Groupe Riccobono - Centre commercial Agora 83440 Callian - imprimé en 2050 exemplaires

N° ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution

Les recettes sont proposées par un de nos lecteurs amateur de cuisine !

La Bagna Cauda

Il vous faudra pour la sauce :

- 10 filets d'anchois
- 1 verre de lait + 1/2 verre
- 6 gousses d'ail dégermées
- 1 tranche de pain de mie
- 1 jaune d'œuf dur
- sel poivre
- 50 cl d'huile d'olive



Préparation de la bagna cauda

Rincer les anchois à l'eau claire, dessaler dans un verre de lait froid.

Éplucher et dégermer les gousses d'ail, émincer.

Tremper la mie de pain dans 1/2 verre de lait

Cuire un œuf dur, émietter le jaune.

Dans un poêlon en terre ou une casserole à fond épais chauffer doucement 50 cl d'huile d'olive

Ajouter l'ail, les anchois, laisser infuser à 50° une bonne demi-heure.

Écraser à la fourchette, ajouter la mie de pain trempée dans le lait et l'œuf dur émietté.

Saler poivrer, fouetter pour émulsionner légèrement.

Servir dans le poêlon de cuisson sur un réchaud de table.

Disposer les légumes nettoyés, coupés en bâtonnets et joliment présentés dans un panier

Vous pouvez aussi :

Ajouter des câpres écrasés à la sauce.

Ou servir cette bagna cauda comme traditionnelle entrée du repas de Noël, accompagnée de légumes d'hiver, préalablement blanchis à l'eau bouillante salée.

Enfin la préparer à la mode piémontaise : en remplaçant le lait par de la crème fraîche et ajouter des noix pilées.

Les petits farcis (proportions pour 6 personnes).

- 6 petites courgettes rondes
- 6 oignons blancs
- 2 gousses d'ail
- Corned-beef
- pain de mie
- 2 œufs
- chapelure
- huile d'olive
- sel, poivre
- un bouquet de feuilles de basilic
- 100 g de parmesan râpé
- beurre



Préparation - à faire la veille

Couper les courgettes et les oignons en deux moitiés dans le sens horizontal du légume (à l'équateur). Mettre à cuire dans une grande casserole d'eau salée. Tester la cuisson en piquant avec la pointe d'un couteau, garder un peu ferme. A cuisson refroidir. Vider l'intérieur des courgettes, éliminer les graines s'il y en a, laisser égoutter le trop plein de liquide, réserver au frais en laissant encore égoutter longuement (la nuit au frais).

Mise en place

Vider l'intérieur des oignons. Conserver soigneusement les coques avec les courgettes

Hacher l'intérieur des oignons avec ail et basilic. Faire revenir doucement quelques minutes avec un peu d'huile d'olive. Dans un saladier, hors du feu ajouter les œufs, le fromage râpé, le corned-beef puis la pulpe de courgettes.

Éventuellement ajouter quelques coques de courgettes hachées pour donner du vert. Rectifier la consistance avec un peu de mie de pain trempée dans du lait et essorée. Assaisonner sel et poivre.

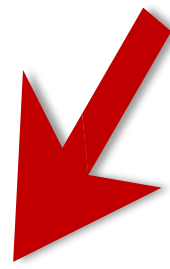
Beurrer généreusement un plat à gratin. Remplir les farcis et déposer dans le plat en alternant oignons et courgettes. Sans forcément trop les tasser dans le plat, il importe que les farcis soient un peu serrés les uns contre les autres pour partager les saveurs et ne pas dessécher.

Parsemer de chapelure et déposer sur chaque farci une noisette de beurre ou quelques gouttes d'huile d'olive.

Cuisson

Passer au four une vingtaine de minutes au moins. Peut se manger chaud, tiède ou froid, encore meilleur réchauffé de la veille, à four doux. Servir accompagné d'une salade de mesclun avec un filet d'huile d'olive extra.





www.levens.fr



SUIVEZ-
NOUS...

